

BANQUE HSBC CANADA
RAPPORT AUX ACTIONNAIRES POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2008

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 418 millions de \$CA pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Il est presque identique à celui de la période correspondante en 2007.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 121 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, comparativement à 145 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007.
- Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires s'est établi à 18,4 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 et à 15,5 % pour le trimestre terminé à la même date, comparativement à 21,3 % pour les mêmes périodes en 2007.
- Le ratio d'efficience s'est établi à 52,0 % et à 54,9 % pour la période de neuf mois et pour le trimestre terminés le 30 septembre 2008, par rapport à 50,8 % et à 48,9 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2007.
- Le total de l'actif a atteint 66,9 milliards de \$CA au 30 septembre 2008, contre 63,6 milliards de \$CA au 30 septembre 2007.
- Le total des fonds sous gestion s'est établi à 24,6 milliards de \$CA au 30 septembre 2008, comparativement à 27,1 milliards de \$CA au 30 septembre 2007.

Rapport de gestion du troisième trimestre de 2008

La Banque HSBC Canada (la « banque ») est une filiale en propriété indirecte de HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »). Dans le rapport de gestion, le groupe HSBC Holdings est défini comme le « Groupe HSBC » ou le « Groupe ». Le rapport de gestion de la Banque HSBC Canada du troisième trimestre de 2008 est en date du 6 novembre 2008. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens (les montants tabulaires sont en millions de dollars canadiens) et sont tirés directement des états financiers de la banque préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada ou de l'information qui lui a servi à les préparer. Les rubriques du rapport de gestion portant sur la gestion des risques, qui figurent aux pages 6 à 14, font partie intégrante des états financiers consolidés non vérifiés et devraient être lues conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. Il y a lieu de se reporter à la note 2 de la page 26 en ce qui concerne les changements aux conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, bien que la méthode pour les évaluer soit demeurée inchangée par rapport aux périodes précédentes. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude.

Faits financiers saillants

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|---|-------------------------|-----------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| | 30 sept. 2008 | 30 juin 2008 | 30 sept. 2007 | 30 sept. 2008 | 30 sept. 2007 |
| Bénéfice | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 121 | 142 | 145 | 418 | 419 |
| Bénéfice de base par action (\$CA) | 0,24 | 0,28 | 0,30 | 0,84 | 0,86 |
| Ratios financiers (%)[†] | | | | | |
| Rendement de l'avoire moyen des actionnaires ordinaires | 15,5 | 18,9 | 21,3 | 18,4 | 21,3 |
| Rendement de l'actif moyen | 0,70 | 0,83 | 0,91 | 0,82 | 0,90 |
| Marge nette d'intérêts | 2,07 | 2,03 | 2,33 | 2,06 | 2,30 |
| Ratio d'efficacité | 54,9 | 52,7 | 48,9 | 52,0 | 50,8 |
| Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total | 34,9 | 39,7 | 36,6 | 39,1 | 37,2 |
| Renseignements sur le crédit | | | | | |
| Montant brut des prêts douteux | 295 | 290 | 206 | | |
| Provision pour créances irrécouvrables | | | | | |
| – Solde à la fin de la période | 361 | 365 | 336 | | |
| – En pourcentage des prêts douteux bruts | 122 % | 126 % | 163 % | | |
| – En pourcentage des prêts et des acceptations bruts | 0,79 % | 0,78 % | 0,75 % | | |
| Soldes moyens[†] | | | | | |
| Actif | 69 061 | 68 471 | 62 934 | 68 479 | 62 301 |
| Prêts | 39 789 | 39 942 | 38 405 | 39 528 | 37 164 |
| Dépôts | 52 095 | 51 830 | 47 588 | 51 634 | 46 717 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 3 101 | 3 038 | 2 693 | 3 034 | 2 623 |
| Ratios de capital (%)^{**} | | | | | |
| Capital de catégorie 1 | 10,6 | 9,3 | 8,5 | | |
| Capital total | 13,2 | 11,5 | 10,9 | | |
| Total des actifs sous administration | | | | | |
| Fonds sous gestion | 24 629 | 27 118 | 27 129 | | |
| Biens en garde | 8 667 | 10 699 | 9 279 | | |
| Total des actifs sous administration | 33 296 | 37 817 | 36 408 | | |

[†] Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR dans le présent document, à la section « Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion », à la page 17.

^{**} Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Veuillez vous reporter à la note 14 des pages 35 à 37 en ce qui concerne le nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres.

Analyse des résultats financiers

Aperçu

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque HSBC Canada pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 s'est établi à 418 millions de \$CA. Il n'a presque pas varié par rapport à celui de 419 millions de \$CA inscrit pour la période correspondante de 2007. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires était de 121 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, en baisse de 24 millions de \$CA, ou 16,6 %, par rapport à celui de 145 millions de \$CA réalisé au troisième trimestre de 2007.

Les résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 ont été touchés par une perte de 20 millions de \$CA, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes. Cette perte découle de la vente, par la banque, de son portefeuille de prêts automobiles de 1,5 milliard de \$CA en juillet 2008. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 tenait compte des gains de 21 millions de \$CA, déduction faite des impôts connexes, sur la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la banque. Si l'on exclut les éléments décrits ci-dessus, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 a augmenté de 10,1 % par rapport à celui de la période équivalente de 2007. Pour le trimestre terminé à la même date, le bénéfice net a diminué de 2,8 % et de 0,7 %, respectivement, par rapport à ceux du troisième trimestre de 2007 et du deuxième trimestre de 2008.

En commentant les résultats, Lindsay Gordon, président et chef de la direction de la Banque HSBC Canada, a déclaré : « Si on exclut la vente du portefeuille de prêts automobiles de la banque, les résultats du troisième trimestre font état d'une force de résistance considérable à la volatilité qui règne actuellement sur les marchés internationaux du crédit et des liquidités.

« Notre bilan est conservateur, affichant de solides ratios de capital, notamment un ratio de capital de catégorie 1 de 10,6 %. Nous prévoyons poursuivre notre stratégie actuelle qui consiste à travailler avec nos clients pour répondre à leurs besoins en matière de services aux particuliers et aux entreprises, et ce, tout en maintenant un contrôle serré de la qualité du crédit. Nos cotes de solvabilité sont parmi les meilleures de celles des banques canadiennes et nous appartenons au Groupe HSBC, l'une des banques les plus importantes et les mieux capitalisées au monde. Plus de 100 millions de clients, un peu partout sur la planète, confient des dépôts totalisant 1,2 billion de \$US au Groupe HSBC. »

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 s'est établi à 900 millions de \$CA, contre 920 millions de \$CA pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 20 millions de \$CA, ou 2,2 %. Bien que l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts ait augmenté pour s'établir à 58,3 milliards de \$CA comparé à 53,4 milliards de \$CA, cette augmentation a été contrebalancée par une baisse de la marge nette d'intérêts, qui est passée de 2,30 %, en 2007, à 2,06 %. Les réductions du taux préférentiel en 2008 ont donné lieu à des diminutions du revenu d'intérêts tiré des prêts à taux variable alors qu'il n'y a pas eu de baisse équivalente des frais d'intérêts, les taux applicables aux dépôts n'ayant pas été révisés à la baisse aussi rapidement que ceux des prêts. De plus, les différentiels de taux plus importants auxquels doit faire face l'ensemble du secteur bancaire ont eu une incidence négative sur le coût du financement de gros.

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 306 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, comparativement à 319 millions de \$CA pour le même trimestre en 2007, en baisse de 13 millions de \$CA, ou 4,1 %. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts s'est établi à 58,7 milliards de \$CA pour le trimestre, soit une hausse de 8,1 % par rapport à celui constaté pour la même période en 2007. Cette hausse n'a pas eu toutefois les effets escomptés en raison du contexte difficile en matière de taux d'intérêt, lequel a eu des répercussions négatives sur la marge nette d'intérêts. Celle-ci a diminué pour s'établir à 2,07 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, contre 2,33 % pour la même période en 2007.

Le revenu net d'intérêts au troisième trimestre de 2008 a progressé de 10 millions de \$CA, ou 3,4 %, comparativement à celui du deuxième trimestre de 2008. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts a augmenté par rapport à celui du trimestre précédent, passant de 58,2 milliards de \$CA à 58,7 milliards de \$CA. La marge nette d'intérêts s'est établie à 2,07 %, soit une hausse de quatre points de base par rapport au trimestre précédent. Cette hausse résulte principalement de la baisse des taux d'intérêt applicables aux dépôts à la suite des réductions du taux préférentiel survenues plus tôt au cours de l'exercice.

Analyse des résultats financiers (suite)

Revenu autre que d'intérêts

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 578 millions de \$CA, soit une hausse de 32 millions de \$CA, ou 5,9 %, par rapport aux 546 millions de \$CA inscrits au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, la banque a enregistré, en réduction des autres revenus, une perte de 29 millions de \$CA sur la vente du portefeuille de prêts automobiles de 1,5 milliard de \$CA. Cette perte a été en partie compensée par l'intensification des activités du programme Immigrants Investisseurs de la banque, ainsi que par les hausses des commissions d'assurance. En réponse à la publication des modalités du règlement prévu aux termes de l'« Accord de Montréal » et de l'incidence de l'élargissement des différentiels de taux sur la valeur des portefeuilles de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire ») de la banque, celle-ci a comptabilisé, au cours du troisième trimestre, une provision supplémentaire de 15 millions de \$CA, de laquelle 2 millions de \$CA ont été portés en réduction des revenus de négociation et 13 millions de \$CA inscrits à titre de perte sur les titres disponibles à la vente. La diminution des gains sur les titres disponibles à la vente par rapport à ceux de l'exercice précédent s'explique aussi par un gain de 26 millions de \$CA qui avait été enregistré en 2007 à la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la banque.

Les revenus tirés des activités bancaires des clients, y compris les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement et les commissions sur facilités de crédit, étaient en hausse en raison de l'accroissement des opérations effectuées par les clients, ce qui reflète la force sous-jacente des activités bancaires. Les revenus tirés des opérations de change ont enregistré une croissance laquelle est attribuable aux initiatives entreprises pour accroître les activités avec les clients. Les revenus tirés de la gestion de placements ont progressé en raison de la hausse des portefeuilles des clients. Les revenus de titrisation ont augmenté de manière importante, ce qui s'explique en partie par l'accroissement des activités ainsi que par l'incidence positive de la chute des taux d'intérêt. Les revenus de négociation ont été plus élevés étant donné que l'élargissement des différentiels de taux a eu une incidence positive considérable sur la valeur de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur. Le volume de négociation sur instruments à revenu fixe a aussi augmenté en raison des fluctuations de taux d'intérêt. La même chose s'est produite pour le volume d'opérations sur les marchés étrangers des clients, cette fois en raison de la volatilité des marchés étrangers, ce qui s'est traduit, au final, par une hausse du revenu de négociation. Les commissions sur les marchés financiers ont diminué en raison du ralentissement de l'activité sur les marchés en 2008 par rapport à 2007, plus particulièrement en ce qui concerne les nouvelles émissions et les mandats de prise ferme, diminution qui découle de l'incertitude qui règne au sein des marchés.

Le revenu autre que d'intérêts a atteint 164 millions de \$CA pour le troisième trimestre de 2008, comparativement à 184 millions de \$CA pour le même trimestre en 2007, en baisse de 20 millions de \$CA, ou 10,9 %. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions sur facilités de crédit ont augmenté malgré l'incertitude sur les marchés. Les revenus de titrisation ont enregistré une hausse en raison, en grande partie, de l'accroissement des activités par rapport à celles de la période précédente en 2007. Les commissions sur les marchés financiers étaient en baisse en raison du ralentissement des activités découlant de l'incertitude qui règne au sein des marchés. Les revenus de négociation ont diminué en raison, principalement, de l'incidence moins marquée des modifications apportées aux valeurs comptables de certains titres de créance comptabilisés à leur juste valeur par rapport à l'exercice précédent. En outre, les résultats du troisième trimestre reflètent la perte sur la cession du portefeuille de prêts automobiles et la provision supplémentaire au titre du PCAA non bancaire.

Le revenu autre que d'intérêts pour le troisième trimestre de 2008 a diminué de 31 millions de \$CA par rapport à celui du trimestre précédent, qui s'était établi à 195 millions de \$CA. Cette diminution est essentiellement due à la perte sur la cession du portefeuille de prêts automobiles et à la provision supplémentaire au titre du PCAA non bancaire. De plus, les commissions sur les marchés financiers ont baissé en raison de l'incertitude qui règne sur les marchés et les revenus de titrisation ont diminué à la suite du ralentissement des activités par rapport à celles du trimestre précédent. Le tout a été en partie contrebalancé par la croissance des revenus de négociation découlant principalement de l'incidence de l'élargissement des différentiels de taux sur la juste valeur de certains titres de créance.

Frais autres que d'intérêts

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 769 millions de \$CA, contre 744 millions de \$CA pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 25 millions de \$CA, ou 3,4 %. Les salaires et les charges sociales ont augmenté en raison de la hausse des effectifs résultant de l'expansion du réseau de succursales, des services bancaires directs et des services de gestion des paiements et de la trésorerie. Ces augmentations ont été contrebalancées par une baisse de la rémunération variable attribuable à la diminution des commissions sur les marchés financiers et des coûts au titre des prestations de retraite. Les frais relatifs aux locaux ont progressé de 12 millions de \$CA en raison de l'ajout de nouvelles succursales et des coûts liés aux technologies de l'information. Les frais autres que d'intérêts ont été plus importants du fait d'investissements constants dans l'entreprise ainsi que de l'augmentation des coûts liés aux opérations des clients et au marketing.

Analyse des résultats financiers (suite)

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 258 millions de \$CA au troisième trimestre de 2008, comparativement à 246 millions de \$CA pour le même trimestre en 2007, une progression de 12 millions de \$CA, ou 4,9 %. Les charges salariales ont augmenté en raison de la hausse des effectifs. Les frais relatifs aux locaux et au matériel de même que les autres frais ont augmenté surtout en raison des investissements additionnels dans les technologies de l'information, des frais de marketing et de la hausse des pertes d'exploitation.

Il n'y a pas eu de variation importante des frais autres que d'intérêts entre le troisième trimestre de 2008 et le trimestre précédent alors que ces frais s'élevaient à 259 millions de \$CA. Les salaires et les charges sociales ont été moins élevés en raison de la baisse de la rémunération variable découlant de la diminution des commissions sur les marchés financiers et de la charge moins importante au titre des prestations de retraite et des charges sociales. Les frais relatifs aux locaux et au matériel ont reculé dû à la baisse des coûts liés aux biens immobiliers au troisième trimestre, baisse qui a été contrebalancée par des frais de marketing et des pertes d'exploitation plus élevés.

Qualité du crédit et provision pour créances irrécouvrables

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la provision pour créances irrécouvrables a atteint 72 millions de \$CA, contre 43 millions de \$CA pour la période correspondante de 2007. Une hausse des provisions pour le secteur de détail principalement liée aux prêts automobiles et des provisions spécifiques relatives aux secteurs de la construction commerciale, de la fabrication et de l'exportation en 2008 ont entraîné une augmentation de 29 millions de \$CA de ces provisions par rapport à celles de la même période en 2007.

Les provisions pour créances irrécouvrables se sont établies à 22 millions de \$CA au troisième trimestre de 2008, une légère différence comparativement à celles de 21 millions de \$CA enregistrées au troisième trimestre de 2007 et à celles de 25 millions de \$CA enregistrées au deuxième trimestre de 2008.

Le montant brut des prêts douteux a atteint 295 millions de \$CA, contre 290 millions de \$CA au 30 juin 2008 et 206 millions de \$CA au 30 septembre 2007. Le total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, totalisaient 193 millions de \$CA au 30 septembre 2008, contre 194 millions de \$CA au 30 juin 2008, et 139 millions de \$CA au 30 septembre 2007.

La provision générale pour créances irrécouvrables, qui s'établissait à 259 millions de \$CA au 30 septembre 2008, a diminué de 10 millions de \$CA par rapport à celle de 269 millions de \$CA inscrite en date du 30 juin 2008 et du 30 septembre 2007. Cette diminution fait suite à la vente du portefeuille de prêts automobiles de 1,5 milliard de \$CA au cours du trimestre. Exprimée en pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations, le total des provisions pour créances irrécouvrables a atteint 0,79 % au 30 septembre 2008, comparativement à 0,78 %, au 30 juin 2008, et à 0,75 %, au 30 septembre 2007. Bien que la banque ait enregistré une légère hausse de ses prêts à intérêt non comptabilisé, la qualité du crédit du portefeuille demeure bonne dans l'ensemble, ce qui reflète ses normes de crédit prudentes. La banque considère que le total des provisions pour créances irrécouvrables est approprié étant donné la qualité de crédit de ses portefeuilles et le contexte actuel en matière de crédit.

Impôts sur les bénéfices

Depuis le début de 2008, le taux d'imposition effectif s'est élevé à 30,3 %, contre 34,6 % pour la même période de l'exercice précédent en raison, essentiellement, de la baisse du taux d'imposition prévu par la loi. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 32,1 % au troisième trimestre de 2008, comparativement à celui du trimestre correspondant de 2007, qui avait atteint 35,2 %, et à celui du deuxième trimestre de 2008, qui était de 26,5 %, et reflétait l'incidence positive de la résolution des questions relatives à certaines déductions fiscales d'exercices antérieurs.

Bilan

Le total de l'actif s'établissait à 66,9 milliards de \$CA au 30 septembre 2008, une hausse de 4,0 milliards de \$CA par rapport à celui inscrit au 31 décembre 2007, et de 3,3 milliards de \$CA par rapport à celui inscrit au 30 septembre 2007. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont augmenté de 1,1 milliard de \$CA depuis la fin de 2007, les activités commerciales ayant continué à augmenter. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté, mais cette augmentation a été contrebalancée par des opérations de titrisation à hauteur de 2,7 milliards de \$CA effectuées en 2008, ce qui a donné lieu, au final, à une diminution nette d'environ 440 millions de \$CA. Les prêts à la consommation ont enregistré une croissance d'environ 390 millions de \$CA. Une augmentation de 900 millions de \$CA avait été constatée à ce poste, laquelle est attribuable à une restructuration menée par une partie de l'industrie de certains conduits émetteurs de PCAA non bancaire aux termes de laquelle la banque avait racheté une partie des prêts personnels qu'elle avait titrisés. Au cours du troisième trimestre, la banque a aussi exercé une option visant l'achat d'environ 160 millions de \$CA en prêts qui avaient été titrisés. De plus, la banque a vu son portefeuille de prêts à la consommation et de marges de crédit augmenter d'environ 830 millions de \$CA. Le tout a été en partie contrebalancé par la vente du portefeuille de prêts automobiles de 1,5 milliard de \$CA. Le portefeuille de titres et les valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente ont augmenté de 3,4 milliards de \$CA par rapport à ceux du 31 décembre 2007, ce qui a permis d'améliorer la position de liquidité de la banque.

Analyse des résultats financiers (suite)

Le total des dépôts a atteint 51,2 milliards de \$CA au 30 septembre 2008, en hausse de 2,3 milliards de \$CA comparativement aux 48,9 milliards de \$CA constatés au 31 décembre 2007, et en hausse de 3,7 milliards de \$CA comparativement aux 47,5 milliards de \$CA constatés au 30 septembre 2007. Les dépôts personnels ont augmenté de 1,4 milliard de \$CA depuis le 31 décembre 2007, principalement grâce au nombre plus élevé de comptes d'épargne en direct et à intérêt élevé. Au cours de la même période, les dépôts commerciaux ont aussi connu une hausse qui reflète la forte croissance de notre clientèle des services aux entreprises, tandis que les dépôts de gros ont légèrement diminué.

Total des actifs sous administration

Même si la banque a bénéficié de fortes ventes de placements, les récentes chutes des marchés des actions ont eu une incidence négative sur les fonds sous gestion, qui se chiffraient à 24,6 milliards de \$CA au 30 septembre 2008, par rapport à 27,1 milliards de \$CA au 30 juin 2008 et au 30 septembre 2007. Compte tenu des soldes des biens en garde et administrés, le total des actifs sous administration a atteint 33,3 milliards de \$CA, contre 37,8 milliards de \$CA au 30 juin 2008 et 36,4 milliards de \$CA au 30 septembre 2007.

Gestion des risques

Toutes les activités commerciales de la banque exigent la mesure, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur les ressources, les opérations, la réputation et les résultats financiers de la banque. Les principales catégories de risques auxquelles la banque est exposée sont notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque de marché, le risque d'exploitation et le risque de fiduciaire. La gestion de ces divers types de risque est exposée ci-dessous. Le cadre établi de gestion des risques vise à évaluer les risques et leurs interrelations de manière intégrée afin de favoriser un contrôle permanent des risques.

Gouvernance du risque et responsabilité face au risque

Un cadre bien établi de gouvernance du risque et de responsabilité face au risque permet une surveillance visant à assurer la gestion efficace des risques et la prise de responsabilités à cet égard. Le comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels la banque et ses filiales doivent faire face. Ses fonctions sont les suivantes :

- repérer les risques importants et les mesurer;
- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion des risques pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important et établir un plan d'action en matière de continuité des activités;
- établir les orientations et les limites acceptables pour la banque en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception importante, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction et, le cas échéant, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Les politiques de gestion des risques présentées par le comité responsable de la gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites en matière de gestion des risques sont établies en tenant compte de celles du Groupe HSBC.

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques au directeur de la gestion des risques et à divers sous-comités, notamment le comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »), le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »), le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, la banque compte d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et de la mise en marché des nouveaux produits.

Gestion des risques (suite)

En plus des risques auxquels la banque est quotidiennement exposée, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si elle ne parvient pas à discerner les occasions d'affaires ou les menaces découlant de l'évolution du marché dont les effets peuvent se faire sentir, dans certains cas, au bout de plusieurs années. Ces occasions d'affaires ou menaces sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir, l'évolution de la conjoncture économique et politique, de nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications législatives ou l'activité des concurrents de la banque. Ce risque est atténué en évaluant les occasions et les défis éventuels grâce au processus de planification stratégique, que la banque met en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie ne satisferait pas à ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains produits hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que des actifs détenus par la banque sous forme de titres de créance.

Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs engagements contractuels peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. La banque accorde par conséquent une grande importance à la diversification du risque de crédit.

Lignes directrices et procédures

Le risque de crédit est géré conformément aux lignes de conduite de la banque en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et ont été approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants devront peut-être être approuvés par le Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du comité responsable de la gestion des risques et du comité responsable du crédit se réunissent tous les trimestres, tout comme le comité de vérification et le conseil d'administration, pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur géographique, par produit et par secteur d'activité, la concentration de clients importants et le caractère adéquat des provisions constituées à l'égard des prêts. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités sous surveillance et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trimestres au comité de vérification. La tolérance de la banque envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite diffusées à l'échelle de l'entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit.

Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s'assurer qu'elles reflètent les objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus. Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts problématiques et les prêts douteux sont décelés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le service du crédit spécial, qui en assure la gestion.

L'intégrité des données sur le crédit sous-jacentes est également assurée au moyen d'un examen des demandes et par la surveillance et l'examen continus des demandes par le service de la gestion du crédit et des risques. Cet exercice comprend l'examen de l'application des systèmes de notations, particulièrement dans les cas de contournement manuel des valeurs produites par le système.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que les lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

Gestion des risques (suite)

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. La banque surveille de près la croissance de ce portefeuille, compte tenu de la forte demande dans ce secteur et de son caractère cyclique. Lorsqu'elle doit s'en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, elle s'assure que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. La banque a dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent ses critères.

La banque est d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Elle observe des pratiques prudentes en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de l'enregistrement des données recueillies, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, ses pertes sur créances, exprimées en pourcentage de l'actif, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques à charte canadiennes.

En février 2008, les autorités en matière de réglementation ont approuvé de façon conditionnelle l'utilisation de l'approche avancée fondée sur les notations internes pour calculer le capital réglementaire. La banque doit satisfaire aux exigences réglementaires de base, qui constituent une condition importante de l'approbation.

La mise en place et la validation d'un système officiel de déclarations parallèles de notations rigoureusement appliqué à tous les emprunteurs et à toutes les structures de financement fait l'objet d'une surveillance et d'un examen étroits afin de s'assurer que les changements apportés aux profils de risque sont bel et bien reflétés dans les données sur le crédit. La banque a recours à divers outils de notation du crédit et à des techniques de gestion établies, ainsi qu'au jugement, pour attribuer des cotes de crédit aux débiteurs individuels ou à des groupes de prêts présentant un risque de crédit homogène.

La banque a conçu une infrastructure de gestion du risque de crédit et des outils de gestion des données permettant d'enregistrer les mesures clés du crédit et d'autres données sur les débiteurs dans plusieurs bases de données. Ces données sont essentielles pour le calcul du capital réglementaire minimal prescrit par le Nouvel accord de Bâle ainsi que pour la production de l'information sur la granularité des portefeuilles de prêts, y compris sur la distribution de la qualité du crédit des portefeuilles, par exemple la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut, et des matrices de transition des cotes ou notations.

Exposition maximale au risque de crédit

Le tableau ci-après fait état de l'exposition maximale au risque de crédit des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan. Le tableau ne tient pas compte des garanties détenues ni d'autres rehaussements de crédit. Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au bilan, le montant exposé au risque de crédit est égal à la valeur comptable. Dans le cas des garanties financières accordées, l'exposition maximum au risque de crédit correspond au montant maximum que la banque pourrait avoir à payer si les garanties étaient mises en jeu. Pour ce qui est des engagements de prêts et des autres engagements relatifs au crédit qui sont irrévocables sur la durée de vie des facilités respectives, le montant maximum exposé au risque de crédit est le plein montant des facilités engagées.

Gestion des risques (suite)

| | <u>Au 30 septembre 2008</u> | <u>Au 31 décembre 2007</u> |
|--|---------------------------------|--------------------------------|
| Montants exposés au risque et comptabilisés au bilan | | |
| Liquidités déposées à la Banque du Canada et dans d'autres établissements financiers réglementés | 2 266 | 3 573 |
| Valeurs mobilières | | |
| Comptabilisées au bilan | 9 389 | 6 926 |
| Moins : titres de participation non exposés au risque de crédit | (186) | (214) |
| Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente | 7 048 | 6 122 |
| Prêts | 39 982 | 38 715 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 5 461 | 5 727 |
| Dérivés | 999 | 623 |
| Inclus dans les autres actifs | | |
| Intérêts courus à recevoir | 155 | 156 |
| Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation | 756 | 236 |
| Débiteurs et autres sommes à recevoir | 298 | 357 |
| | <u>66 168</u> | <u>62 221</u> |
| Montants hors bilan exposés au risque | | |
| Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution) | 2 427 | 2 420 |
| Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires de soutien | 404 | 322 |
| Engagements de crédit | 33 502 | 36 177 |
| Rehaussements de crédit et de rendement | 16 | 50 |
| | <u>36 349</u> | <u>38 969</u> |
| Montant maximum exposé au risque | <u>102 517</u> | <u>101 190</u> |

Les valeurs mobilières comprennent 8,6 milliards de \$CA en titres émis ou garantis par les gouvernements du Canada et des provinces. Les prêts incluent une somme de 1 milliard de \$CA en prêts hypothécaires garantis par le gouvernement fédéral du Canada.

Garanties et autres rehaussements de crédit

Conformément à sa politique de prêts, la banque évalue la capacité du client à rembourser son prêt plutôt que de se fier indûment à la valeur de la garantie sous-jacente. Selon la situation financière des clients et le type de produit, les facilités de crédit peuvent être non garanties. Toutefois, l'existence d'une garantie peut grandement atténuer le risque de crédit.

Les principaux types de garanties sont les suivants :

- dans le secteur des prêts personnels, les hypothèques sur les habitations ou le droit grevant les autres biens personnels faisant l'objet du financement;
- dans le secteur commercial et industriel, le droit grevant des actifs d'une société, par exemple des terrains, des immeubles et du matériel, des stocks et des créances;
- dans le secteur immobilier commercial, le droit grevant les propriétés faisant l'objet du financement;
- dans le secteur financier, le droit grevant les instruments financiers, par exemple les titres de créance et les titres de participation qui ont servi à soutenir les facilités de négociation.

La banque ne présente pas la juste valeur des garanties détenues et des autres rehaussements de crédit sur les prêts en souffrance mais non douteux ni sur les prêts douteux évalués au cas par cas, parce qu'il n'est pas pratique de procéder ainsi.

Les garanties détenues à l'égard des actifs financiers autres que les prêts sont déterminées par la nature de l'instrument financier. Les titres de créance du gouvernement et les autres titres de créance, dont les instruments du marché monétaire, ne sont généralement pas garantis, à l'exception des titres adossés à des créances et des instruments semblables, qui sont garantis par des blocs d'actifs financiers.

Gestion des risques (suite)

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité du crédit des portefeuilles de prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée selon les catégories ci-dessous. L'information ci-dessous a été établie à partir de celles-ci :

| | <u>Au 30 septembre 2008</u> | <u>Au 31 décembre 2007</u> |
|---|---------------------------------|--------------------------------|
| Niveau de risque satisfaisant | 38 846 | 37 713 |
| Sous surveillance et nécessitant une attention particulière | 665 | 531 |
| De qualité inférieure, mais non douteux | 283 | 218 |
| | <u>39 794</u> | <u>38 462</u> |

Les prêts de niveau satisfaisant comprennent les facilités de crédit d'entreprises dont la situation financière, les facteurs de risque et la capacité de remboursement varient de satisfaisants à excellents; ils comprennent aussi les prêts hypothécaires résidentiels dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est faible ou élevé et les autres comptes de détail qui satisfont ou non aux critères généralement appliqués au type de produit en question, mais sans être douteux.

Les prêts sous surveillance et nécessitant une attention particulière et les prêts de qualité inférieure, mais non douteux comprennent les facilités qui nécessitent des traitements particuliers à des degrés divers.

Les renseignements concernant les concentrations par région et par secteur figurent aux pages 28 et 29 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts en souffrance mais non douteux sont notamment les prêts pour lesquels le versement le plus récent n'a pas été effectué mais qui ne peuvent être considérés comme douteux; ils comprennent également les prêts entièrement garantis par une garantie en espèces, les prêts hypothécaires résidentiels en souffrance depuis plus de 90 jours mais dont la valeur de la garantie est suffisante pour rembourser le capital et un an d'intérêts, et les facilités de financement de commerce international à court terme en souffrance depuis plus de 90 jours pour des raisons techniques comme des délais dans la présentation des documents, mais pour lesquels la solvabilité de la contrepartie ne fait aucun doute.

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance pour lesquels une provision pour perte de valeur pour un groupe d'actifs a été établie, bien qu'il ne soit généralement pas possible d'établir une perte de valeur à ce stade précoce de défaut.

| | <u>Au 30 septembre 2008</u> | <u>Au 31 décembre 2007</u> |
|---------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| En souffrance – de 1 à 29 jours | 188 | 268 |
| En souffrance – de 30 à 59 jours | 44 | 50 |
| En souffrance – de 60 à 89 jours | 9 | 10 |
| En souffrance depuis plus de 90 jours | 12 | 9 |
| | <u>253</u> | <u>337</u> |

La diminution des prêts en souffrance s'explique principalement par la vente du portefeuille de prêts automobiles de la banque, qui s'est conclue en juillet 2008.

Actifs financiers douteux

Lorsqu'il se produit des pertes de valeur, la banque réduit la valeur comptable des prêts. Pour les pertes de valeur durables des titres disponibles à la vente, la réduction de la valeur comptable se fait au moyen d'un compte de provision. Le montant de la perte de valeur est passé en charges.

Gestion des risques *(suite)*

La banque peut établir des provisions pour perte de valeur pour des comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, ou de façon globale pour des groupes de comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, mais dont aucun ne semble avoir subi une perte de valeur, ou encore, pour des groupes de prêts homogènes à volume élevé dont aucun prêt, pris individuellement, n'est considéré comme significatif.

Les comptes qui, pris individuellement, sont significatifs sont considérés comme des comptes douteux dès qu'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. Voici les critères que la banque applique pour déterminer qu'il existe des indications objectives de perte de valeur :

- l'emprunteur éprouve des problèmes de trésorerie connus;
- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance;
- l'emprunteur ne respecte pas les clauses restrictives ou les conditions des prêts;
- il existe une possibilité croissante de faillite ou de liquidation de l'emprunteur;
- une agence de notation externe a abaissé de manière importante la cote de solvabilité de l'emprunteur.

Les prêts et les autres facilités de crédit qui ont subi une perte de valeur s'établissaient à 295 millions de \$CA au 30 septembre 2008 (272 millions de \$CA au 31 décembre 2007).

En raison des modalités du règlement prévu aux termes de l'« Accord de Montréal » et de l'incidence de l'élargissement des différentiels de taux sur la valeur des portefeuilles de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire ») de la banque, celle-ci a ramené la valeur comptable, déduction faite des dotations aux provisions, à 265 millions de \$CA au 30 septembre 2008 (280 millions de \$CA au 31 décembre 2007). Des renseignements détaillés sur l'évaluation du PCAA non bancaire de la banque figurent à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Gestion de la liquidité et des sources de financement

Le risque d'illiquidité est le risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou qu'elle soit obligée d'obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle de décalages entre le moment de la réception des flux de trésorerie et le moment de l'exigibilité des engagements. Le risque de financement, qui est une forme de risque d'illiquidité, découle du fait que les fonds nécessaires pour financer des positions illiquides ne peuvent être obtenus aux conditions prévues et au moment où elle en a besoin.

L'objectif de la stratégie de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque est de s'assurer de pouvoir faire face à tous ses engagements de financement prévisibles, y compris les retraits de dépôts, lorsqu'ils deviennent exigibles, et d'avoir accès aux marchés de gros de manière ordonnée et économique.

Lignes directrices et procédures

Le service de la trésorerie gère la liquidité et les sources de financement conformément aux pratiques et aux limites approuvées par le conseil d'administration et par HSBC Holdings. Le comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO ») fait un suivi régulier afin d'assurer le respect des lignes directrices.

Le processus de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque comprend notamment les tâches suivantes :

- faire des projections des flux de trésorerie selon diverses conditions critiques et en tenant compte du niveau d'actifs liquides nécessaire dans chaque cas;
- surveiller les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites internes prescrites;
- assurer l'accès à une variété de sources de financement et à des facilités de crédit de substitution adéquates;
- gérer la concentration et le profil des échéances des dettes;
- gérer les engagements éventuels en matière de liquidités en fonction de montants plafonds prédéterminés;
- maintenir et gérer des plans de financement par emprunt;
- surveiller la concentration des déposants afin d'éviter de se fier indûment à des déposants individuels importants et afin de disposer d'une bonne combinaison de sources de financement;
- maintenir et gérer des plans d'urgence en matière de liquidité et de financement.

Gestion des risques (suite)

Les plans d'urgence en matière de liquidité et de financement indiquent quels sont les premiers signes de conditions critiques et ils présentent les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en réduisant les effets défavorables à long terme pour l'entreprise.

Principales sources de financement

Une part importante du financement de la banque est assurée par les comptes courants et les dépôts dans des comptes d'épargne remboursables sur demande ou à court préavis. Il est très important de pouvoir compter sur la stabilité et la croissance de ces dépôts, car ils constituent une source de financement diversifiée.

La banque s'adresse aussi aux marchés professionnels afin de conserver une présence dans les marchés monétaires locaux et d'assurer le financement optimal des actifs pour lesquels les échéances ne sont pas appariées naturellement par les dépôts de base.

Dans le cadre de ses ententes de financement de gros, la banque dispose d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, elle s'assure de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

La banque a établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Elle a également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus ainsi que des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, elle peut avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Elle dispose actuellement d'une facilité d'emprunt de 500 millions de \$US auprès de la société affiliée américaine. Elle n'a jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

Les flux de trésorerie payables en vertu des passifs financiers s'établissent comme suit par date d'échéance contractuelle :

| | <i>Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois</i> | <i>Échéant de 3 mois à un an</i> | <i>Échéant de 1 an à 5 ans</i> | <i>Échéant à plus de 5 ans</i> |
|--|---|--|------------------------------------|------------------------------------|
| Au 30 septembre 2008 | | | | |
| Dépôts | 37 044 | 10 246 | 5 059 | 4 |
| Acceptations | 5 461 | - | - | - |
| Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat | 353 | - | - | - |
| Titres vendus à découvert | 856 | - | - | - |
| Dérivés | 917 | - | - | - |
| Débitures subordonnées | 10 | 30 | 160 | 1 160 |
| Autres passifs financiers | 3 269 | - | - | - |
| | <u>47 910</u> | <u>10 276</u> | <u>5 219</u> | <u>1 164</u> |
| Engagements de prêts | 12 815 | 15 353 | 679 | 4 655 |
| | <u>60 725</u> | <u>25 629</u> | <u>5 898</u> | <u>5 819</u> |

Certains soldes indiqués dans le tableau ci-dessus ne concordent pas avec les soldes indiqués au bilan consolidé intermédiaire non vérifié, car le tableau comprend les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts prévus, à leur valeur non actualisée. De plus, les engagements de prêts ne sont pas comptabilisés au bilan. Les dérivés sont classés dans la catégorie « Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois » et non selon leur échéance contractuelle, car ils ne sont détenus habituellement que pendant de courtes périodes.

Les flux de trésorerie payables à l'égard des dépôts sont principalement remboursables à vue, à l'échéance contractuelle, ou à court préavis. Toutefois, dans la pratique, les soldes de dépôts à court terme demeurent stables, car les rentrées et les sorties de fonds s'équilibrent dans l'ensemble. Les dépôts remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois comprennent des comptes d'épargne personnels, des comptes à préavis et des comptes commerciaux à préavis de 18,0 milliards de \$CA.

Gestion des risques (suite)

Gestion des risques de marché

Le risque de marché est le risque que le revenu ou la valeur des portefeuilles soit réduit par suite de fluctuations des facteurs de risque du marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d'intérêt, les différentiels de taux et les cours des actions.

L'objectif de la gestion du risque de marché de la banque est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement.

La banque classe les éléments exposés au risque de marché en deux catégories, soit les éléments détenus à des fins de transaction et les éléments détenus à des fins autres que de transaction. Les éléments détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant d'activités de tenue de marché, les positions prises pour son propre compte et les autres positions désignées comme positions détenues à des fins de transaction. Les éléments détenus à des fins autres que de transaction comprennent les positions qui résultent de la gestion des taux d'intérêt sur les actifs et passifs bancaires commerciaux et de détail ainsi que les placements désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Lignes directrices et procédures

La banque gère le risque de marché au moyen de stratégies en se conformant aux lignes directrices et aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de ses opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l'an par l'ALCO.

La banque a recours à un éventail d'outils pour surveiller et limiter l'exposition au risque de marché. Ces outils comprennent notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). Elle compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées, aux produits offerts et aux émissions.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que la banque pourrait subir, pendant une période définie, sur ses positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

Les modèles de VaR utilisés sont fondés essentiellement sur la simulation historique. Ces modèles permettent d'établir des scénarios futurs plausibles à partir de données historiques portant sur les taux et cours du marché et ils tiennent compte aussi des liens réciproques entre différents marchés et taux, tels que les taux d'intérêt et les taux de change. Les modèles tiennent également compte de l'incidence des caractéristiques des options sur les montants sous-jacents exposés au risque de marché.

Voici les caractéristiques des modèles de simulation historique utilisés :

- les fluctuations potentielles du marché sont calculées en fonction des données des deux dernières années;
- les taux et les prix historiques du marché sont calculés en fonction des taux de change, des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des cours des actions et de la volatilité qui leur est associée;
- la VaR est établie avec un intervalle de confiance de 99 %;
- la VaR est calculée en supposant une période de détention de un jour.

D'un point de vue statistique, la banque ne s'attend à voir des pertes excédant la VaR que dans 1 % des cas sur une période de un an.

Bien que la VaR soit un bon indicateur du risque, on doit tenir compte des limites de ce modèle, qui sont exposées ci-dessous:

- l'utilisation de données historiques pour prévoir des événements futurs ne permet pas nécessairement d'englober tous les événements potentiels, en particulier ceux de nature extrême;
- l'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être dénouées ou couvertes en un jour, ce qui peut ne pas refléter correctement le risque de marché présent dans des périodes de grave manque de liquidités, où une période de détention de un jour pourrait être insuffisante pour dénouer ou couvrir intégralement toutes les positions;

Gestion des risques (suite)

- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes qui ne seraient pas comprises dans ce niveau de confiance;
- la VaR est calculée en fonction des positions en cours à la fermeture des bureaux et ne reflète pas nécessairement les positions en cours durant la journée;
- il est peu probable que la VaR reflète le potentiel de pertes sur les expositions qui découlent uniquement d'importantes fluctuations des marchés.

La VaR indiquée dans le tableau et le graphique ci-dessous représente la valeur à risque globale pour les instruments détenus à des fins de transaction et les instruments non détenus à des fins de transaction et respecte les limites de la banque.

| | Trimestres terminés les | |
|------------------|-------------------------|-----------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 |
| Fin du trimestre | 10 | 5 |
| Moyenne | 7 | 5 |
| Minimum | 5 | 4 |
| Maximum | 10 | 5 |

Valeur à risque quotidienne



Autres renseignements

Opérations entre apparentés

Les politiques et les pratiques en matière d'opérations entre apparentés demeurent les mêmes que celles décrites aux pages 76 et 77 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007. Toutes les opérations entre apparentés continuent d'être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur.

Instruments financiers, y compris les arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, la banque fait un usage important d'instruments financiers, notamment le financement de prêts, l'acquisition de titres et d'autres types de placements, l'acceptation de dépôts et les opérations sur divers instruments dérivés. Les arrangements hors bilan les plus importants consistent en des garanties, des lettres de crédit et des instruments dérivés, lesquels sont décrits aux pages 17 et 18 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007. Bien que la valeur notionnelle de ces instruments financiers ne figure pas au bilan, les instruments dérivés, les garanties et les lettres de crédit sont inscrits à leur juste valeur. En outre, dans certaines circonstances, la banque fournit des garanties et des lettres de crédit aux emprunteurs. Il n'y a pas eu de changement dans le calcul de la juste valeur des instruments financiers depuis le 31 décembre 2007, à l'exception des participations de la banque dans du PCAA non bancaire, ni aucun changement important de la juste valeur des instruments financiers découlant de facteurs autres que les conditions normales de l'économie, du secteur d'activité et du marché.

Autres renseignements (suite)

Conventions comptables et estimations comptables critiques

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les hypothèses clés et les éléments sur lesquels se fondent les estimations, conformément aux PCGR, et leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires et les notes y afférentes, demeurent substantiellement les mêmes que ceux décrits aux pages 14 à 17 du Rapport et états financiers annuels de 2007. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté les normes de l'ICCA relativement à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, conformément aux chapitres 1535, 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*. Il n'y a eu aucun changement dans les principales conventions comptables et les méthodes de calcul par rapport à celles qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, présentées aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

La meilleure évaluation de la juste valeur du PCAA non bancaire de la direction de la banque figure à la page 11. L'information relative aux estimations utilisées dans l'évaluation du PCAA non bancaire figure à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

Le Conseil des normes comptables du Canada a récemment approuvé certaines modifications des chapitres 3855 et 3862 du *Manuel de l'ICCA*, en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2008. Ces modifications concernent le reclassement des instruments financiers. La banque n'a pas reclassé d'instruments financiers à cet égard.

Actions et titres en circulation

| | <i>Au 6 novembre 2008</i> | |
|--|---------------------------|----------------|
| | <i>Nombre</i> | <i>Montant</i> |
| Titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (HSBC HaTS ^{MC}) ¹⁾ | | |
| – Série 2010 ²⁾ | 200 000 | 200 |
| – Série 2015 ³⁾ | 200 000 | 200 |
| | | <u>400</u> |
| Actions privilégiées de catégorie 1 | | |
| – Série C ⁴⁾ | 7 000 000 | 175 |
| – Série D ⁵⁾ | 7 000 000 | 175 |
| | | <u>350</u> |
| Actions ordinaires | 498 688 000 | <u>1 225</u> |

Notes :

- 1) Figure au bilan consolidé dans la participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale.
- 2) Distributions en espèces payables semestriellement, non cumulatives, d'un montant de 38,90 \$CA par part.
- 3) Distributions en espèces payables semestriellement, non cumulatives, d'un montant de 25,75 \$CA par part.
- 4) Dividendes en espèces payables trimestriellement, non cumulatifs, d'un montant de 0,31875 \$CA par action.
- 5) Dividendes en espèces payables trimestriellement, non cumulatifs, d'un montant de 0,3125 \$CA par action.

Autres renseignements (suite)

Au cours du troisième trimestre de 2008, des dividendes au montant de 70 millions de \$CA ont été déclarés et versés sur les actions ordinaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres et les actions de la banque, y compris certaines restrictions à l'égard des distributions à verser se rapportant aux HSBC HaTS^{MC}, il y a lieu de se reporter aux notes 9a et 11 du Rapport et états financiers annuels de la banque de 2007.

Les dates d'inscription et de versement des dividendes sur les actions privilégiées de la banque pour le reste de 2008 et pour 2009, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, sont :

| 2008 | | 2009 | |
|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| <u>Date d'inscription</u> | <u>Date de versement</u> | <u>Date d'inscription</u> | <u>Date de versement</u> |
| 15 décembre | 31 décembre | 13 mars | 31 mars |
| | | 15 juin | 30 juin |
| | | 15 septembre | 30 septembre |
| | | 15 décembre | 31 décembre |

Les dates de versement des distributions se rapportant aux HSBC HaTS^{MC} en 2008 et 2009 sont le 31 décembre 2008, le 30 juin 2009 et le 31 décembre 2009.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Un cadre de gouvernance financière rigoureux et complet a été instauré à la banque et à ses filiales, tant à l'échelle de la direction que du conseil. Chaque année, se trouve dans le Rapport et états financiers annuels une déclaration signée par le chef de la direction et le chef des finances faisant état de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport. Des attestations, signées par le chef de la direction et le chef des finances, ont été déposées auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en mars 2008, au dépôt du Rapport et états financiers annuels, ainsi que d'autres documents d'information annuels. Dans ces documents, conformément au Règlement 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs), le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents annuels déposés, de l'efficacité des procédures et des contrôles à l'égard de cette information de même que de la conception des contrôles internes de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents intermédiaires déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, y compris le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, et certifient être responsables de la conception et de la mise à jour des contrôles, des contrôles internes et des procédures de présentation de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008 qui aurait pu avoir une incidence notable sur le contrôle interne de l'information financière.

Tout comme au cours des trimestres précédents, le comité de vérification de la banque a révisé ce document, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés connexes, et l'a approuvé avant sa publication.

Dans le rapport de gestion du Rapport et états financiers annuels de 2007 se trouve un exposé complet sur les activités, les stratégies et les objectifs de la banque que l'on peut consulter sur le site Internet de la banque à l'adresse www.hsbc.ca. Les lecteurs sont également invités à visiter le site pour obtenir des informations financières trimestrielles supplémentaires.

Les nouvelles dispositions du Règlement 52-109 entreront en vigueur pour les exercices devant se terminer après le 15 décembre 2008. Aux termes de ces nouvelles dispositions, le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence, de l'efficacité des procédures et des contrôles de même que de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des contrôles internes de l'information financière présentée dans les documents déposés pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR.

Autres renseignements (suite)

Conformément aux nouvelles dispositions du Règlement 52-109, un émetteur devra fournir l'information suivante dans son rapport de gestion :

- une conclusion quant à l'efficacité de son cadre de contrôle interne;
- une description du processus d'évaluation du cadre de contrôle interne;
- une description de toute déficience à déclarer liée au fonctionnement du cadre de contrôle interne;
- toute limitation de la portée de la conception de son cadre de contrôle interne, s'il y a lieu.

Documents réglementaires

Les documents d'information continue de la banque, y compris les documents intermédiaires et annuels, sont disponibles sur le site de la banque à www.hsbc.ca et sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.sedar.com.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs, notamment des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la banque. Les opérations de la banque étant soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent de nouvelles normes réglementaires, des modifications législatives, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la banque est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur les taux et la marge nette d'intérêts de la banque peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, les revenus de la banque. En outre, il pourrait y avoir un certain nombre de facteurs liés à l'évaluation du PCAA non bancaire. La liste de facteurs énumérés ci-dessus n'est pas nécessairement exhaustive et d'autres incertitudes et facteurs de risque pourraient également avoir des répercussions sur la situation et les résultats financiers de la banque.

Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion

Pour mesurer son rendement, la banque recourt à diverses mesures conformes ou non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et les autres mesures peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La banque présente ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure.

Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires – Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé à l'aide des soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires durant la période.

Rendement de l'actif moyen – Le rendement de l'actif moyen est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Marge nette d'intérêts – La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Ratio d'efficience – Le ratio d'efficience est calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus.

Ratio revenu autre que d'intérêts/total des revenus – Ce ratio est calculé en divisant le revenu autre que d'intérêts par le total des revenus.

Soldes moyens – L'actif moyen et les prêts et les dépôts moyens sont calculés en utilisant les soldes moyens quotidiens de la période. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires de la période.

Autres renseignements (suite)**Résumé trimestriel des états condensés des résultats (non vérifié)**

| Montants en millions de \$CA (à l'exception des montants par action) | Trimestres terminés les | | | | | | | |
|--|-------------------------|-----------------|-----------------|---------------------|----------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 | 31 mars 2007 | 31 décembre 2007 | 30 septembre 2007 | 30 juin 2007 | 31 mars 2007 | 31 décembre 2006 |
| Revenu net d'intérêts | 306 | 296 | 298 | 302 | 319 | 307 | 294 | 291 |
| Revenu autre que d'intérêts | 164 | 195 | 219 | 162 | 184 | 177 | 185 | 168 |
| Total des revenus | 470 | 491 | 517 | 464 | 503 | 484 | 479 | 459 |
| Frais autres que d'intérêts | 258 | 259 | 252 | 253 | 246 | 248 | 250 | 236 |
| Bénéfice d'exploitation net | 212 | 232 | 265 | 211 | 257 | 236 | 229 | 223 |
| Provision pour créances irrecouvrables | 22 | 25 | 25 | 24 | 21 | 12 | 10 | 17 |
| Bénéfice avant les postes suivants | 190 | 207 | 240 | 187 | 236 | 224 | 219 | 206 |
| Provision pour impôts sur les bénéfices | 59 | 53 | 75 | 64 | 81 | 77 | 70 | 66 |
| Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 6 | 7 | 6 | 7 | 6 | 7 | 6 | 7 |
| Bénéfice net | 125 | 147 | 159 | 116 | 149 | 140 | 143 | 133 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 4 | 5 | 4 | 5 | 4 | 5 | 4 | 5 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 121 | 142 | 155 | 111 | 145 | 135 | 139 | 128 |
| Bénéfice de base par action (\$CA) | 0,24 | 0,28 | 0,31 | 0,22 | 0,30 | 0,28 | 0,28 | 0,26 |

La banque a adopté de nouvelles normes comptables à l'égard des instruments financiers pour le premier trimestre de 2007. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Les tendances trimestrielles au chapitre des produits et des charges sont présentées en détail aux pages 11 à 13 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Revue des résultats par groupe de clients

Services financiers aux particuliers

Les résultats pour le trimestre et pour la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008 ont été touchés par une perte de 29 millions de \$CA qui découle de la vente, par la banque, de son portefeuille de prêts automobiles de 1,5 milliard de \$CA. Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 incluait un gain de 9 millions de \$CA sur la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la banque.

Depuis le début de l'exercice, compte non tenu des éléments ci-dessus, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie a atteint 82 millions de \$CA contre 90 millions de \$CA pour la période correspondante de 2007. Le revenu net d'intérêts est demeuré inchangé d'un exercice sur l'autre : la croissance des activités a été annulée par la baisse des marges nettes d'intérêts et la vente du portefeuille de prêts automobiles. Le revenu autre que d'intérêts sous-jacent a augmenté de 34 millions de \$CA par rapport à celui de l'exercice antérieur en raison, essentiellement, de la hausse des revenus de titrisation découlant de la croissance du volume d'activité et de gains plus importants réalisés sur la titrisation de prêts. Les revenus tirés des services internationaux aux immigrants investisseurs étaient plus élevés du fait de la croissance du volume. Il y a aussi eu un accroissement des frais de gestion et des revenus de change par rapport à ceux de la période correspondante de 2007. Le tout a été en partie annulé par la réduction de valeur de 5 millions de \$CA des participations dans du PCAA non bancaire et par la baisse des commissions provenant du secteur des services de courtage de détail s'expliquant par l'incertitude régnant sur les marchés des actions. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 33 millions de \$CA, une augmentation qui découle essentiellement de la hausse des coûts des services centralisés de soutien. Les frais autres que d'intérêts sous-jacents se sont élevés de 3 % en raison de la progression des coûts de marketing et des coûts liés au personnel ainsi que de la croissance constante des activités. Le tout a été en partie contrebalancé par une diminution des charges de rémunération variable correspondant à la baisse des produits tirés des services de courtage de détail. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté, ce qui s'explique en grande partie par les pertes provenant du secteur des prêts automobiles.

Si l'on exclut la perte de 29 millions de \$CA sur la vente du portefeuille de prêts automobiles de la banque, le bénéfice sous-jacent avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour le troisième trimestre de 2008 s'est élevé à 17 millions de \$CA, comparativement à 35 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué de 3 millions de \$CA par suite de la vente du portefeuille de prêts automobiles et de la baisse des marges nettes d'intérêts. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la croissance constante des activités. Le revenu autre que d'intérêts sous-jacent est demeuré stable, car les revenus de titrisation et les revenus tirés des services internationaux aux immigrants investisseurs, tous deux à la hausse, ont été annulés par une réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire et par la baisse des commissions provenant du secteur des services de courtage de détail, baisse s'expliquant par la faiblesse des marchés des actions. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la hausse des coûts des services centralisés de soutien, les frais autres que d'intérêts sous-jacents se sont élevés de 8 millions de \$CA en raison de la progression des coûts de marketing et des coûts liés au personnel ainsi que de la croissance des activités. Le tout a été en partie contrebalancé par une diminution des charges de rémunération variable. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté, ce qui s'explique essentiellement par les pertes provenant du secteur des prêts automobiles.

Le bénéfice sous-jacent avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie était inférieur de 20 millions de \$CA à celui du deuxième trimestre de 2008. Le revenu net d'intérêts a diminué de 5 millions de \$CA, dû essentiellement à la baisse du volume d'activité, elle-même résultant de la vente d'actifs du portefeuille de prêts automobiles. Le revenu autre que d'intérêts sous-jacent a reculé de 15 millions de \$CA, un recul qui est attribuable à la diminution des revenus de titrisation et à la baisse des commissions provenant du secteur des services de courtage de détail, baisse qui s'explique par l'incertitude régnant sur les marchés des actions et par la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire au cours du trimestre. Ce recul a été en partie compensé par la hausse des revenus tirés des services internationaux aux immigrants investisseurs par suite de la croissance du volume d'activité. Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 1 million de \$CA du fait de l'augmentation des frais de courtage relatifs aux services internationaux aux immigrants investisseurs.

Services aux entreprises

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie s'est élevé à 385 millions de \$CA, contre 391 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué de 8 millions de \$CA alors que les marges nettes d'intérêts ont subi un recul en raison de la hausse des coûts de financement. Le tout a été en partie neutralisé par la croissance constante du volume d'activité. Le revenu autre que d'intérêts a enregistré une hausse de 13 millions de \$CA du fait de la croissance des commissions sur facilités de crédit, des revenus tirés des services de gestion des paiements et de la trésorerie ainsi que des revenus de change. Cette hausse a été en partie annulée par une réduction de valeur de 5 millions de \$CA des participations dans du PCAA non bancaire au cours de l'exercice. Des changements apportés aux méthodes de répartition des coûts ont fait en sorte qu'une portion moindre des coûts de soutien a été imputée au cours de l'exercice. Par conséquent, les frais autres que d'intérêts ont enregistré une baisse de 9 millions de \$CA. Les frais autres que d'intérêts sous-jacents ont progressé de 11 millions de \$CA, ou 5 %, en raison de l'augmentation des coûts liés au personnel et des frais relatifs aux locaux et au matériel. Les provisions pour créances irrécouvrables se sont accrues de 20 millions de \$CA, lequel accroissement est causé par l'incertitude de l'environnement de crédit alors que celui-ci était favorable au début de 2007.

Revue des résultats par groupe de clients (suite)

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour le troisième trimestre de 2008 s'est élevé à 132 millions de \$CA, soit une hausse de 3 millions de \$CA par rapport au trimestre correspondant de 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué de 9 millions de \$CA alors que les marges nettes d'intérêts ont subi un recul en raison de la hausse des coûts de financement, hausse qui est attribuable au tumulte sur les marchés des capitaux et à l'élargissement des différentiels de taux. Le tout a été en partie contrebalancé par la croissance constante du volume d'activité. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 6 millions de \$CA grâce à la croissance des frais sur les acceptations bancaires et les autres garanties financières ainsi qu'à la hausse des revenus tirés des services de gestion des paiements et de la trésorerie. Cette augmentation a été en partie annulée par une réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire. Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 5 millions de \$CA en raison d'une baisse des coûts des services centralisés de soutien. Les frais autres que d'intérêts sous-jacents ont progressé de 2 millions de \$CA, ou 3 %, en raison de l'augmentation des coûts liés au personnel et des frais relatifs aux locaux et au matériel. La provision pour créances irrécouvrables a diminué de 1 million de \$CA par rapport à celle du troisième trimestre de 2007.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour le troisième trimestre de 2008 était supérieur de 7 millions de \$CA à celui du trimestre précédent. Le revenu net d'intérêts a progressé de 6 millions de \$CA grâce à l'augmentation des marges nettes d'intérêts et à la croissance des commissions sur prêt. Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 3 millions de \$CA en raison de la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire. Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 2 millions de \$CA en raison d'une baisse des charges liées au personnel et des charges locatives. Les provisions pour créances irrécouvrables ont diminué de 2 millions de \$CA comparativement à celles du deuxième trimestre de 2008.

Services bancaires internationaux et marchés

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 comprenait un gain de 16 millions de \$CA sur la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la banque.

Depuis le début de l'exercice, compte non tenu de l'élément ci-dessus, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie a atteint 199 millions de \$CA contre 173 millions de \$CA pour la période correspondante de 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué de 12 millions de \$CA en raison du rétrécissement des marges nettes d'intérêts et de la baisse des rendements des valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts sous-jacent a augmenté de 39 millions de \$CA, en raison de la volatilité qui a régné sur les marchés des changes et du crédit, laquelle a eu une incidence favorable sur les revenus de négociation. De plus, le revenu pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 comprenait un gain de 9 millions de \$CA tiré d'une opération de financement. Le tout a toutefois été en partie annulé par la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire à hauteur de 5 millions de \$CA. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 1 million de \$CA en raison d'une hausse des coûts liés au personnel.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie s'est élevé à 70 millions de \$CA pour le troisième trimestre, comparativement à 72 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a diminué de 1 million de \$CA en raison du rétrécissement des marges nettes d'intérêts et de la baisse des rendements des valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 2 millions de \$CA, essentiellement en raison de la hausse des revenus de négociation qui ont bénéficié de la volatilité qui a régné sur les marchés des changes et du crédit. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 3 millions de \$CA en raison d'une hausse des coûts liés au personnel et de la rémunération variable des employés.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie pour le troisième trimestre était supérieur de 25 millions de \$CA à celui du trimestre précédent. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 9 millions de \$CA en raison de la réduction des frais d'intérêts due à la révision des taux des dépôts et de la hausse du revenu net d'intérêts provenant des services bancaires aux sociétés et aux investisseurs institutionnels. Le revenu autre que d'intérêts a progressé de 16 millions de \$CA étant donné le gain de 9 millions de \$CA enregistré au cours du trimestre tiré d'une opération de financement. Par ailleurs, une variation des différentiels de taux a eu une incidence sur la juste valeur de certains titres de créance. Les différentiels de taux ont augmenté au cours du trimestre, ce qui a occasionné un important crédit par rapport au débit peu élevé inscrit au deuxième trimestre attribuable au rétrécissement des différentiels de taux. L'élargissement des différentiels de taux a été en partie annulé par la réduction de valeur des participations dans du PCAA non bancaire à hauteur de 5 millions de \$CA au cours du présent trimestre. Les frais autres que d'intérêts sont également demeurés inchangés par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2008.

Passage aux normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, notamment la Banque HSBC Canada, seront tenues de présenter leurs résultats financiers conformément aux IFRS (« International Financial Reporting Standards ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La banque a élaboré une stratégie et un calendrier pour la mise en œuvre des IFRS. Le passage aux IFRS s'appuiera sur les procédures actuelles de présentation des résultats au Groupe HSBC (qui se fait selon les normes internationales). Au troisième trimestre de 2008, la banque a entrepris une évaluation détaillée pour établir les incidences, à l'échelle locale, qu'aura le passage à ces nouvelles normes sur les politiques comptables, les informations financières fournies, les systèmes et les procédures financiers ainsi que sur les contrôles internes. La banque s'attend à ce que cette évaluation soit presque terminée au cours du dernier trimestre de 2008, pendant lequel elle prévoit mettre sur pied une structure de gouvernance appropriée afin de coordonner le passage aux IFRS et commencer à concevoir un plan de mise en œuvre détaillé pour 2009.

États consolidés des résultats (non vérifié)

| En millions de \$CA (à l'exception des montants par action) | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|-----------------|----------------------|--|----------------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 | 30 septembre 2007 | 30 septembre 2008 | 30 septembre 2007 |
| Revenu d'intérêts et de dividendes | | | | | |
| Prêts | 595 | 602 | 663 | 1 839 | 1 876 |
| Valeurs mobilières | 71 | 65 | 70 | 209 | 199 |
| Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés | 16 | 21 | 61 | 73 | 182 |
| | <u>682</u> | <u>688</u> | <u>794</u> | <u>2 121</u> | <u>2 257</u> |
| Frais d'intérêts | | | | | |
| Dépôts | 367 | 382 | 464 | 1 192 | 1 308 |
| Débitures | 9 | 10 | 11 | 29 | 29 |
| | <u>376</u> | <u>392</u> | <u>475</u> | <u>1 221</u> | <u>1 337</u> |
| Revenu net d'intérêts | <u>306</u> | <u>296</u> | <u>319</u> | <u>900</u> | <u>920</u> |
| Revenu autre que d'intérêts | | | | | |
| Frais de gestion – services de dépôt et de paiement | 27 | 28 | 25 | 82 | 73 |
| Commissions sur facilités de crédit | 31 | 30 | 30 | 92 | 85 |
| Commission sur les marchés financiers | 17 | 27 | 21 | 66 | 82 |
| Revenus tirés de la gestion de placements | 34 | 35 | 33 | 102 | 96 |
| Revenus de change | 11 | 11 | 10 | 32 | 28 |
| Revenus tirés des services de commerce international | 6 | 6 | 6 | 17 | 18 |
| Revenus de négociation | 37 | 19 | 40 | 107 | 70 |
| Gains sur les titres disponibles à la vente | (13) | 2 | (5) | (11) | 21 |
| Gains sur les autres titres | – | 1 | – | 2 | 9 |
| Revenu de titrisation | 15 | 21 | 10 | 63 | 29 |
| Autres | (1) | 15 | 14 | 26 | 35 |
| | <u>164</u> | <u>195</u> | <u>184</u> | <u>578</u> | <u>546</u> |
| Revenu total | <u>470</u> | <u>491</u> | <u>503</u> | <u>1 478</u> | <u>1 466</u> |
| Frais autres que d'intérêts | | | | | |
| Salaires et charges sociales | 139 | 143 | 132 | 424 | 414 |
| Locaux et matériel | 33 | 38 | 31 | 106 | 94 |
| Autres | 86 | 78 | 83 | 239 | 236 |
| | <u>258</u> | <u>259</u> | <u>246</u> | <u>769</u> | <u>744</u> |
| Bénéfice net d'exploitation avant la provision pour créances irrécouvrables | <u>212</u> | <u>232</u> | <u>257</u> | <u>709</u> | <u>722</u> |
| Provision pour créances irrécouvrables | <u>22</u> | <u>25</u> | <u>21</u> | <u>72</u> | <u>43</u> |
| Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | <u>190</u> | <u>207</u> | <u>236</u> | <u>637</u> | <u>679</u> |
| Provision pour impôts sur les bénéfices | 59 | 53 | 81 | 187 | 228 |
| Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 6 | 7 | 6 | 19 | 19 |
| | <u>125</u> | <u>147</u> | <u>149</u> | <u>431</u> | <u>432</u> |
| Bénéfice net | <u>125</u> | <u>147</u> | <u>149</u> | <u>431</u> | <u>432</u> |
| Dividendes sur actions privilégiées | 4 | 5 | 4 | 13 | 13 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | <u>121</u> | <u>142</u> | <u>145</u> | <u>418</u> | <u>419</u> |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 498 668 | 498 668 | 488 668 | 498 668 | 488 668 |
| Bénéfice de base par action (\$CA) | 0,24 | 0,28 | 0,30 | 0,84 | 0,86 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés (non vérifié)

| <i>En millions de \$CA</i> | <i>Au 30 septembre 2008</i> | <i>Au 31 décembre 2007</i> | <i>Au 30 septembre 2007</i> |
|---|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Actif | | | |
| Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt détenus dans des banques | 518 | 510 | 384 |
| Dépôts portant intérêt auprès d'établissements financiers réglementés | 1 748 | 3 063 | 4 066 |
| | 2 266 | 3 573 | 4 450 |
| Titres disponibles à la vente | 7 958 | 5 639 | 4 675 |
| Titres de négociation | 1 377 | 1 227 | 1 920 |
| Autres titres | 54 | 60 | 59 |
| | 9 389 | 6 926 | 6 654 |
| Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente | 7 048 | 6 122 | 4 552 |
| Prêts | | | |
| – Entreprises et administrations publiques | 22 644 | 21 322 | 20 995 |
| – Prêts hypothécaires résidentiels | 12 482 | 12 920 | 14 220 |
| – Prêts à la consommation | 5 217 | 4 826 | 4 612 |
| – Provision pour créances irrécouvrables | (361) | (353) | (336) |
| | 39 982 | 38 715 | 39 491 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 5 461 | 5 727 | 5 237 |
| Dérivés | 999 | 623 | 737 |
| Terrains, immeubles et matériel | 157 | 149 | 136 |
| Autres actifs | 1 617 | 1 096 | 2 301 |
| | 8 234 | 7 595 | 8 411 |
| Total de l'actif | 66 919 | 62 931 | 63 558 |
| Passif et capitaux propres | | | |
| Dépôts | | | |
| – Établissements financiers réglementés | 1 486 | 1 535 | 2 608 |
| – Particuliers | 19 720 | 18 291 | 18 244 |
| – Entreprises et administrations publiques | 29 982 | 29 051 | 26 683 |
| | 51 188 | 48 877 | 47 535 |
| Acceptations | 5 461 | 5 727 | 5 237 |
| Actifs vendus en vertu de conventions de rachat | 353 | 320 | 686 |
| Dérivés | 917 | 649 | 941 |
| Titres vendus à découvert | 856 | 623 | 1 461 |
| Autres passifs | 3 433 | 2 256 | 3 372 |
| Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale | 430 | 430 | 430 |
| | 11 450 | 10 005 | 12 127 |
| Débiteures subordonnées | 796 | 801 | 799 |
| Capitaux propres | | | |
| – Actions privilégiées | 350 | 350 | 350 |
| – Actions ordinaires | 1 225 | 1 225 | 1 125 |
| – Surplus d'apport | 209 | 206 | 205 |
| – Bénéfices non répartis | 1 680 | 1 462 | 1 416 |
| – Cumul des autres éléments du résultat étendu | 21 | 5 | 1 |
| | 3 485 | 3 248 | 3 097 |
| Total du passif et des capitaux propres | 66 919 | 62 931 | 63 558 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés de la variation des capitaux propres (non vérifié)

| Montants en millions de \$CA | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 | 30 septembre 2007 | 30 septembre 2008 | 30 septembre 2007 |
| Actions privilégiées | | | | | |
| Solde au début et à la fin de la période | <u>350</u> | <u>350</u> | <u>350</u> | <u>350</u> | <u>350</u> |
| Actions ordinaires | | | | | |
| Solde au début et à la fin de la période | <u>1 225</u> | <u>1 225</u> | <u>1 125</u> | <u>1 225</u> | <u>1 125</u> |
| Surplus d'apport | | | | | |
| Solde au début de la période | <u>208</u> | <u>207</u> | <u>204</u> | <u>206</u> | <u>202</u> |
| Rémunération à base d'actions | <u>1</u> | <u>1</u> | <u>1</u> | <u>3</u> | <u>3</u> |
| Solde à la fin de la période | <u>209</u> | <u>208</u> | <u>205</u> | <u>209</u> | <u>205</u> |
| Bénéfices non répartis | | | | | |
| Solde au début de la période | <u>1 629</u> | <u>1 552</u> | <u>1 336</u> | <u>1 462</u> | <u>1 192</u> |
| Bénéfice net de la période | <u>125</u> | <u>147</u> | <u>149</u> | <u>431</u> | <u>432</u> |
| Dividendes sur les actions privilégiées | <u>(4)</u> | <u>(5)</u> | <u>(4)</u> | <u>(13)</u> | <u>(13)</u> |
| Dividendes sur les actions ordinaires | <u>(70)</u> | <u>(65)</u> | <u>(65)</u> | <u>(200)</u> | <u>(195)</u> |
| Solde à la fin de la période | <u>1 680</u> | <u>1 629</u> | <u>1 416</u> | <u>1 680</u> | <u>1 416</u> |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | | | | | |
| Solde au début de la période | <u>4</u> | <u>34</u> | <u>(12)</u> | <u>5</u> | <u>7</u> |
| Variation nette des gains et des pertes non réalisé(e)s sur des titres disponibles à la vente | <u>(3)</u> | <u>(11)</u> | <u>2</u> | <u>(6)</u> | <u>(3)</u> |
| Variation nette des couvertures des flux de trésorerie | <u>20</u> | <u>(19)</u> | <u>11</u> | <u>22</u> | <u>(3)</u> |
| Solde à la fin de la période | <u>21</u> | <u>4</u> | <u>1</u> | <u>21</u> | <u>1</u> |
| Total des capitaux propres | <u>3 485</u> | <u>3 416</u> | <u>3 097</u> | <u>3 485</u> | <u>3 097</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu (non vérifié)

Montants en millions de \$CA

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 | 30 septembre 2007 | 30 septembre 2008 | 30 septembre 2007 |
| Bénéfice net | 125 | 147 | 149 | 431 | 432 |
| Autres éléments du résultat étendu lié aux titres disponibles à la vente | | | | | |
| Gains nets (pertes) non réalisé(e)s sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1 \$, 4 \$, (1)\$, 1 \$ et (1)\$] | (3) | (9) | 2 | (4) | 4 |
| Reclassement des gains réalisés au bénéfice (déduction faite des impôts sur les bénéfices de – \$, 1 \$, – \$, 1 \$ et 2 \$) | – | (2) | – | (2) | (7) |
| | <u>(3)</u> | <u>(11)</u> | <u>2</u> | <u>(6)</u> | <u>(3)</u> |
| Autres éléments du résultat étendu lié aux couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de (10)\$, 9 \$, (6)\$, (11)\$ et 3 \$] | 20 | (19) | 11 | 22 | (3) |
| Résultat étendu pour les périodes | <u>142</u> | <u>117</u> | <u>162</u> | <u>447</u> | <u>426</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie (non vérifié)

| Montants en millions de \$CA | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|---|-------------------------|----------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
| | 30 septembre | 30 juin | 30 septembre | 30 septembre | 30 septembre |
| | 2008 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | | | | | |
| Bénéfice net | 125 | 147 | 149 | 431 | 432 |
| Ajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation | | | | | |
| Amortissement | 10 | 10 | 8 | 28 | 26 |
| Provision pour créances irrécouvrables | 22 | 25 | 21 | 72 | 43 |
| Provisions pour perte de valeur des titres disponibles à la vente | 15 | – | – | 15 | – |
| Intérêts courus nets à recevoir et à payer | (19) | 3 | (2) | 10 | 50 |
| Titres de négociation | 29 | 222 | (29) | (152) | (758) |
| Divers, montant net | 184 | 156 | 58 | 788 | 1 267 |
| | <u>366</u> | <u>563</u> | <u>205</u> | <u>1 192</u> | <u>1 060</u> |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement | | | | | |
| Dépôts reçus | (62) | 1 259 | 1 370 | 2 311 | 3 362 |
| Valeurs mobilières (achetées) vendues en vertu de conventions de rachat | (19) | (340) | 591 | 33 | 524 |
| Produit de l'émission de débentures | – | – | – | – | 400 |
| Remboursement de débentures | – | – | (25) | – | (125) |
| Dividendes payés | (74) | (70) | (69) | (212) | (208) |
| | <u>(155)</u> | <u>849</u> | <u>1 867</u> | <u>2 132</u> | <u>3 953</u> |
| Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement | | | | | |
| Prêts accordés, à l'exception des prêts titrisés | (71) | (1 393) | (3 016) | (2 931) | (6 041) |
| Produit de la titrisation de prêts | 716 | 1 000 | 972 | 2 650 | 1 727 |
| Prêts achetés de conduits de titrisation | (162) | (900) | – | (1 062) | – |
| Titres disponibles à la vente, montant net (Achat) vente de titres détenus à des fins autres que de transaction | (1 154) | (468) | 1 341 | (2 332) | (1 135) |
| Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de revente | (6) | (6) | – | 6 | – |
| Variation nette des dépôts hors exploitation auprès d'institutions financières réglementées | (78) | (270) | (1 758) | (926) | 208 |
| Acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel | 558 | 648 | 337 | 1 325 | 272 |
| | (12) | (17) | (12) | (36) | (36) |
| | <u>(209)</u> | <u>(1 406)</u> | <u>(2 136)</u> | <u>(3 306)</u> | <u>(5 005)</u> |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | | | | |
| | 2 | 6 | (64) | 18 | 8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | | | | | |
| | <u>500</u> | <u>494</u> | <u>419</u> | <u>484</u> | <u>347</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | | | | | |
| | <u>502</u> | <u>500</u> | <u>355</u> | <u>502</u> | <u>355</u> |
| Composition : | | | | | |
| Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt détenus dans des banques | 518 | 527 | 384 | | |
| moins les dépôts hors exploitation [†] | (16) | (27) | (29) | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | <u>502</u> | <u>500</u> | <u>355</u> | | |

[†] Les dépôts hors exploitation sont principalement composés d'espèces soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Règles de présentation

Les présents états financiers consolidés doivent être lus parallèlement avec les notes afférentes aux états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, telles qu'elles figurent aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de 2007 de la banque. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et selon les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude. Sauf indication contraire, tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars canadiens.

2. Modifications aux conventions comptables

Les conventions comptables relatives à la mesure et au calcul des montants inclus dans les états financiers n'ont pas changé. Les modifications de conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir qui ont été adoptées sont les suivantes :

i) Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », qui établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences. Ces éléments figurent à la note 14.

ii) Instruments financiers – présentation et informations à fournir

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

Comme le permet le chapitre 3862, la rubrique « Gestion des risques », qui figure aux pages 6 à 14 du rapport de gestion et fait partie intégrante des présents états financiers, contient certaines des exigences formulées dans les chapitres dont il est question ci-dessus au titre des informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a approuvé certaines modifications au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*. Ces modifications portent sur la possibilité de reclasser, dans de rares cas, des actifs financiers qui ne font plus l'objet de transactions. La banque n'a pas reclassé d'instruments financiers à cet égard.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

3. Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net est présenté compte tenu des produits, des charges, des gains et des pertes suivants :

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|---------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 30 septembre | 30 juin | 30 septembre | 30 septembre | 30 septembre |
| | 2008 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Bénéfice | | | | | |
| Intérêts gagnés sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction | 666 | 668 | 762 | 2 063 | 2 164 |
| Commissions gagnées sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers | 37 | 36 | 36 | 109 | 102 |
| Commissions gagnées relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients | 34 | 36 | 34 | 104 | 99 |
| Charges | | | | | |
| Frais d'intérêts sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction | 356 | 372 | 437 | 1 156 | 1 228 |
| Commissions sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers | 8 | 7 | 6 | 19 | 13 |
| Commissions relatives à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients | 3 | 3 | 3 | 9 | 9 |
| Gains (pertes) constaté(e)s | | | | | |
| Prêts titrisés vendus à des tiers | 15 | 19 | 5 | 51 | 9 |
| Instruments financiers détenus à des fins de transaction* | 25 | 25 | 24 | 79 | 60 |
| Passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction* | 17 | (5) | 17 | 31 | 17 |
| Éléments de couverture* | | | | | |
| Inefficacité : | | | | | |
| Couvertures des flux de trésorerie | 3 | (3) | 1 | 7 | (6) |
| Couvertures de la juste valeur | – | (1) | (1) | (1) | (2) |
| Couvertures économiques*, ** | (8) | 3 | (1) | (9) | 1 |

* Inclus dans les revenus de négociation.

** Gains ou pertes sur les dérivés de couverture qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

4. Rémunération à base d'actions

Les coûts associés à la rémunération à base d'actions s'établissent comme suit :

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|----------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 30 septembre | 30 juin | 30 septembre | 30 septembre | 30 septembre |
| | 2008 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Programme d'options d'achat d'actions et programme d'épargne et de participation par achat d'actions du Groupe | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 |
| Programme d'actions avec restrictions | 7 | 6 | 8 | 18 | 18 |
| | <u>8</u> | <u>7</u> | <u>9</u> | <u>21</u> | <u>21</u> |

5. Avantages sociaux futurs

Les coûts associés aux avantages sociaux futurs s'établissent comme suit :

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|---|-------------------------|----------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 30 septembre | 30 juin | 30 septembre | 30 septembre | 30 septembre |
| | 2008 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Régimes de retraite – prestations déterminées | 3 | 2 | 6 | 8 | 18 |
| Régimes de retraite – cotisations déterminées | 4 | 4 | 4 | 13 | 11 |
| Autres avantages | 2 | 3 | 3 | 7 | 7 |
| | <u>9</u> | <u>9</u> | <u>13</u> | <u>28</u> | <u>36</u> |

6. Provision pour créances irrécouvrables

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour créances irrécouvrables de la banque :

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|---|-------------------------|------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 30 septembre | 30 juin | 30 septembre | 30 septembre | 30 septembre |
| | 2008 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Solde au début de la période | 365 | 370 | 323 | 353 | 327 |
| Charge comptabilisée à l'état des résultats | 22 | 25 | 21 | 72 | 43 |
| Montant radié* | (26) | (30) | (8) | (64) | (34) |
| Solde à la fin de la période | <u>361</u> | <u>365</u> | <u>336</u> | <u>361</u> | <u>336</u> |

* Une tranche de 10 millions de \$CA se rapporte à la vente du portefeuille de prêts automobiles de la banque de 1,5 milliard de \$CA.

La banque a accepté, dans le cadre de la vente du portefeuille de prêts automobiles, d'indemniser l'acquéreur à hauteur de 80 % pour toutes les pertes cumulatives du portefeuille excédant une certaine limite, et ce, pour une période de 2 ans se terminant en juillet 2010. Le paiement maximal éventuel aux termes de cette indemnisation est de 20 millions de \$CA. La banque est toutefois d'avis qu'aucun paiement ne sera requis étant donné que, selon les estimations actuelles, les pertes seront inférieures à la limite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

7. Classement des instruments financiers

a) La valeur comptable des instruments financiers selon leur classement s'établit comme suit :

| | <i>Détenus à des fins de transaction</i> | <i>Désignés comme détenus à des fins de transaction</i> | <i>Disponibles à la vente</i> | <i>Éléments de couverture</i> | <i>Prêts et créances</i> | <i>Passifs financiers¹⁾</i> | <i>Autres²⁾</i> | <i>Total</i> |
|--|--|---|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--|----------------------------|---------------|
| Au 30 septembre 2008 | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | | |
| Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada | - | - | - | - | 117 | - | - | 117 |
| Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés | 711 | - | 100 | - | 1 338 | - | - | 2 149 |
| Valeurs mobilières | 1 377 | - | 7 958 | - | - | - | 54 | 9 389 |
| Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente | - | - | - | - | 7 048 | - | - | 7 048 |
| Prêts | - | - | - | - | 39 982 | - | - | 39 982 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | - | - | - | - | 5 461 | - | - | 5 461 |
| Dérivés | 908 | - | - | 91 | - | - | - | 999 |
| Terrains, immeubles, matériel et autres actifs | - | - | - | - | 1 477 | - | 297 | 1 774 |
| Total | 2 996 | - | 8 058 | 91 | 55 423 | - | 351 | 66 919 |
| Passifs financiers | | | | | | | | |
| Dépôts | 428 | 688 | - | - | - | 50 072 | - | 51 188 |
| Acceptations | - | - | - | - | - | 5 461 | - | 5 461 |
| Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat | - | - | - | - | - | 353 | - | 353 |
| Dérivés | 784 | - | - | 133 | - | - | - | 917 |
| Titres vendus à découvert | 856 | - | - | - | - | - | - | 856 |
| Capitaux propres et autres passifs | - | - | - | - | - | 3 269 | 3 649 | 6 918 |
| Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale | - | - | - | - | - | - | 430 | 430 |
| Déventures subordonnées | - | 362 | - | - | - | 339 | 95 | 796 |
| Total | 2 068 | 1 050 | - | 133 | - | 59 494 | 4 174 | 66 919 |
| Au 31 décembre 2007 | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | | |
| Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada | - | - | - | - | 202 | - | - | 202 |
| Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés | 878 | - | 175 | - | 2 318 | - | - | 3 371 |
| Valeurs mobilières | 1 227 | - | 5 639 | - | - | - | 60 | 6 926 |
| Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente | - | - | - | - | 6 122 | - | - | 6 122 |
| Prêts | - | - | - | - | 38 715 | - | - | 38 715 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | - | - | - | - | 5 727 | - | - | 5 727 |
| Dérivés | 584 | - | - | 39 | - | - | - | 623 |
| Terrains, immeubles, matériel et autres actifs | - | - | - | - | 927 | - | 318 | 1 245 |
| Total | 2 689 | - | 5 814 | 39 | 54 011 | - | 378 | 62 931 |
| Passifs financiers | | | | | | | | |
| Dépôts | 456 | 982 | - | - | - | 47 439 | - | 48 877 |
| Acceptations | - | - | - | - | - | 5 727 | - | 5 727 |
| Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat | - | - | - | - | - | 320 | - | 320 |
| Dérivés | 617 | - | - | 32 | - | - | - | 649 |
| Titres vendus à découvert | 623 | - | - | - | - | - | - | 623 |
| Capitaux propres et autres passifs | - | - | - | - | - | 2 104 | 3 400 | 5 504 |
| Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale | - | - | - | - | - | - | 430 | 430 |
| Déventures subordonnées | - | 374 | - | - | - | 339 | 88 | 801 |
| Total | 1 696 | 1 356 | - | 32 | - | 55 929 | 3 918 | 62 931 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

7. Classement des instruments financiers (suite)

Notes :

- 1) Évalués au coût après amortissement.
 - 2) La catégorie « Autres » comprend une débenture subordonnée dans le cadre d'une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur du risque couvert, des éléments qui ne correspondent pas à la définition d'un instrument financier, des instruments financiers qui ne sont pas visés par le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* et de titres détenus jusqu'à leur échéance de 9 millions de \$CA (8 millions de \$CA au 31 décembre 2007).
- b) Le tableau suivant présente des renseignements additionnels sur les passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction :

| | <i>Montant contractuel à payer à l'échéance</i> | <i>Juste valeur</i> | <i>(Perte cumulative) gain cumulatif lié(e) à la juste valeur</i> | <i>Gain cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit</i> |
|-----------------------------|---|---------------------|---|---|
| Au 30 septembre 2008 | | | | |
| Dépôts | 800 | 688 | 112 | 6 |
| Débentures subordonnées | 400 | 362 | 38 | 52 |
| | <u>1 200</u> | <u>1 050</u> | <u>150</u> | <u>58</u> |
| Au 31 décembre 2007 | | | | |
| Dépôts | 966 | 982 | (16) | |
| Débentures subordonnées | 400 | 374 | 26 | |
| | <u>1 366</u> | <u>1 356</u> | <u>10</u> | |

L'ajustement cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit a été calculé en établissant l'ajustement cumulatif total lié à la juste valeur et en éliminant la juste valeur attribuable au risque de marché.

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes dans des conditions de pleine concurrence.

a) Méthode utilisée pour la détermination de la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon les niveaux hiérarchiques suivants :

- i) Cours du marché – Cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- ii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables – Cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs ou instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- iii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes – Instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cours du marché publiés sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données de marché observables et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes non observables. Dans le cas de ces instruments, la juste valeur calculée est davantage fondée sur des jugements. Dans ce contexte, le terme « non observable » signifie qu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une opération pourrait vraisemblablement s'effectuer dans des conditions de pleine concurrence, mais il ne signifie généralement pas qu'il n'existe absolument aucune donnée de marché à partir de laquelle s'appuyer pour déterminer la juste valeur (il est par exemple possible d'avoir recours à des données historiques). De plus, l'évaluation du niveau hiérarchique se fonde sur le niveau le plus bas de données importantes par rapport à la juste valeur de l'instrument financier. Par conséquent, le niveau d'incertitude entourant la détermination des données non observables donnera généralement lieu à une incertitude de l'évaluation qui sera moins importante que la juste valeur elle-même.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les modèles d'évaluation utilisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles intègrent certaines hypothèses qui, selon la banque, seraient utilisées par un intervenant sur le marché pour établir la juste valeur. Lorsque la banque est d'avis qu'il existe des considérations additionnelles qui ne sont pas incluses dans le modèle d'évaluation, des ajustements appropriés peuvent être apportés.

Les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le calcul de la juste valeur. Les frais de montage, comme les commissions de courtage, sont inclus dans les charges d'exploitation. Les coûts futurs au titre de l'administration du portefeuille des instruments dérivés hors cote ne sont pas non plus inclus dans la juste valeur, mais ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

b) Analyse de la détermination de la juste valeur

Les bons du Trésor, les titres, les obligations d'État, les actions privilégiées et le passif financier en position vendeur dans des obligations d'État sont évalués au moyen des cours du marché. Le papier commercial adossé à des actifs non bancaire (le « PCAA non bancaire ») est évalué au moyen d'une technique fondée sur des données de marché non observables. Tous les autres instruments financiers sont évalués au moyen d'une technique fondée sur des données observables.

Eu égard aux modalités du règlement prévu aux termes de l'« Accord de Montréal » et de l'incidence de l'élargissement des différentiels de taux sur la valeur des portefeuilles de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire ») de la banque, celle-ci en a ramené la valeur comptable, déduction faite des dotations aux provisions, à 265 millions de \$CA au 30 septembre 2008 (280 millions de \$CA au 31 décembre 2007). Des renseignements détaillés sur l'évaluation du PCAA non bancaire de la banque figurent à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

c) Incidence des variations des hypothèses importantes liées aux données non observables sur les possibilités raisonnables

Dans certaines circonstances, la juste valeur des instruments financiers est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui intègrent des hypothèses n'étant pas appuyées par des prix provenant de transactions actuellement observables sur le marché pour le même instrument et ne se fondant pas sur des données de marché observables. Un sommaire des hypothèses importantes relatives à l'évaluation du PCAA non bancaire est présenté à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007. Une variation négative de 10 % des hypothèses clés se traduirait par une provision supplémentaire de 4 millions de \$CA.

d) Analyse des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau ci-après fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans le bilan. En ce qui concerne les autres instruments financiers qui ne sont pas présentés ci-dessous, ils sont comptabilisés à la juste valeur ou leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

| | <u>Valeur comptable</u> | <u>Juste valeur</u> | <u>Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable</u> |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------|---|
| Au 30 septembre 2008 | | | |
| Prêts | 39 982 | 39 977 | (5) |
| Dépôts | 51 188 | 51 259 | 71 |
| Au 30 juin 2008 | | | |
| Prêts | 40 489 | 40 435 | (54) |
| Dépôts | 51 250 | 51 376 | 126 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

9. Titrisation

Les activités de titrisation se présentent comme suit pour le troisième trimestre de 2008 :

| | <u>Prêts hypothécaires résidentiels</u> |
|---|---|
| Vendus à des tiers | 718 |
| Produit net en espèces reçu | 716 |
| Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires | 23 |
| Passif de gestion conservé | 5 |
| Gain à la vente avant impôts | 15 |

Hypothèses clés au moment de la vente (en %) :

| | |
|---|---------|
| Taux de remboursement par anticipation | 18,00 % |
| Marge excédentaire | 1,39 % |
| Créances irrécouvrables prévues sur les prêts hypothécaires garantis titrisés et vendus | 0,00 % |
| Taux d'actualisation | 4,43 % |

Au cours du trimestre, la banque a exercé une option visant l'achat d'environ 162 millions de \$CA en prêts personnels qui avaient été titrisés et vendus. Aucun gain important ni aucune perte importante n'a été constaté par suite de cette opération. Les actifs achetés ont été comptabilisés à titre de prêts et créances.

10. Actions émises et en circulation

| | <u>Au 30 septembre 2008</u> | | <u>Au 31 décembre 2007</u> | | <u>Au 30 septembre 2007</u> | |
|-------------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------|----------------|-----------------------------|----------------|
| | <u>Nombre</u> | <u>Montant</u> | <u>Nombre</u> | <u>Montant</u> | <u>Nombre</u> | <u>Montant</u> |
| Actions privilégiées de catégorie I | | | | | | |
| – Série C | 7 000 000 | 175 | 7 000 000 | 175 | 7 000 000 | 175 |
| – Série D | 7 000 000 | 175 | 7 000 000 | 175 | 7 000 000 | 175 |
| | | <u>350</u> | | <u>350</u> | | <u>350</u> |
| Actions ordinaires | 498 668 000 | 1 225 | 498 668 000 | 1 225 | 488 668 000 | 1 125 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

11. Présentation par groupes de clients

La banque gère ses opérations et en déclare les résultats selon les définitions des groupes de clients du Groupe HSBC.

À partir du 1^{er} janvier 2008, la présentation de l'information sur certaines activités de la banque a été modifiée à la suite d'une redéfinition des groupes de clients. De plus, il y a eu un certain nombre de changements dans les méthodes de répartition des coûts. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude.

| | Trimestres terminés les | | | Périodes de neuf mois terminées les | |
|--|-------------------------|-----------------|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| | 30 septembre 2008 | 30 juin 2008 | 30 septembre 2007 | 30 septembre 2008 | 30 septembre 2007 |
| Services financiers aux particuliers | | | | | |
| Revenu net d'intérêts | 103 | 108 | 106 | 307 | 307 |
| Revenu autre que d'intérêts | 38 | 82 | 66 | 204 | 208 |
| Total des revenus | 141 | 190 | 172 | 511 | 515 |
| Frais autres que d'intérêts | 145 | 144 | 131 | 431 | 398 |
| Bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) | (4) | 46 | 41 | 80 | 117 |
| Provisions pour créances irrécouvrables | 8 | 9 | 6 | 27 | 18 |
| Bénéfice (perte) avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | (12) | 37 | 35 | 53 | 99 |
| Provision pour impôts sur les bénéfices (crédit) | (3) | 10 | 11 | 15 | 31 |
| Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 1 | 2 | 2 | 4 | 5 |
| Bénéfice net (perte nette) | (10) | 25 | 22 | 34 | 63 |
| Actif moyen | 19 334 | 20 148 | 19 736 | 19 559 | 19 521 |
| Services aux entreprises | | | | | |
| Revenu net d'intérêts | 175 | 169 | 184 | 516 | 524 |
| Revenu autre que d'intérêts | 50 | 53 | 44 | 153 | 140 |
| Total des revenus | 225 | 222 | 228 | 669 | 664 |
| Frais autres que d'intérêts | 79 | 81 | 84 | 239 | 248 |
| Bénéfice d'exploitation net | 146 | 141 | 144 | 430 | 416 |
| Provisions pour créances irrécouvrables | 14 | 16 | 15 | 45 | 25 |
| Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 132 | 125 | 129 | 385 | 391 |
| Provision pour impôts sur les bénéfices | 39 | 32 | 45 | 112 | 134 |
| Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 4 | 4 | 3 | 12 | 11 |
| Bénéfice net | 89 | 89 | 81 | 261 | 246 |
| Actif moyen | 27 229 | 26 594 | 24 332 | 26 770 | 23 754 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

11. Présentation par groupes de clients (suite)

| | <i>Trimestres terminés les</i> | | | <i>Périodes de neuf mois terminées les</i> | |
|--|--------------------------------|----------------|---------------------|--|---------------------|
| | <i>30 septembre</i> | <i>30 juin</i> | <i>30 septembre</i> | <i>30 septembre</i> | <i>30 septembre</i> |
| | <i>2008</i> | <i>2008</i> | <i>2007</i> | <i>2008</i> | <i>2007</i> |
| Services bancaires internationaux et marchés | | | | | |
| Revenu net d'intérêts | 28 | 19 | 29 | 77 | 89 |
| Revenu autre que d'intérêts | 76 | 60 | 74 | 221 | 198 |
| Total des revenus | 104 | 79 | 103 | 298 | 287 |
| Frais autres que d'intérêts | 34 | 34 | 31 | 99 | 98 |
| Bénéfice d'exploitation net | 70 | 45 | 72 | 199 | 189 |
| Provisions pour créances irrécouvrables | — | — | — | — | — |
| Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 70 | 45 | 72 | 199 | 189 |
| Provision pour impôts sur les bénéfices | 23 | 11 | 25 | 60 | 63 |
| Participation sans contrôle dans le revenu de la fiducie | 1 | 1 | 1 | 3 | 3 |
| Bénéfice net | 46 | 33 | 46 | 136 | 123 |
| Actif moyen | 22 498 | 21 729 | 18 866 | 22 150 | 19 026 |

12. Actifs financiers donnés en garantie et garanties acceptées

a) Les actifs donnés en garantie pour garantir les passifs étaient les suivants :

| | <i>Au 30 septembre</i> | <i>Au 31 décembre</i> |
|--------------------|------------------------|-----------------------|
| | <i>2008</i> | <i>2007</i> |
| Valeurs mobilières | 3 222 | 3 419 |
| Prêts | 1 631 | 3 457 |
| Autres | — | 3 |
| | 4 853 | 6 879 |

Dans le cours normal de ses activités, la banque donne en garantie des actifs inscrits à son bilan pour garantir ses passifs détenus auprès de la Banque du Canada, des systèmes de compensation et de règlement et des dépositaires. En outre, elle a donné des actifs en garantie relativement à des emprunts, à des prêts de titres et à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards de prêt de titres et de rachat.

b) Garanties acceptées

La juste valeur des actifs acceptés en garantie que la banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut se chiffre à 7 772 millions de \$CA (6 700 millions de \$CA au 31 décembre 2007). La juste valeur de toute garantie ayant été vendue ou redonnée en garantie est de 630 millions de \$CA (516 millions de \$CA au 31 décembre 2007). La banque est tenue de remettre des titres équivalents.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards d'emprunt de titres et de revente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

13. Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

a) Prêts hypothécaires vendus avec recours

La banque a accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès d'elle par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 30 septembre 2008 s'établissait à 553 millions de \$CA (436 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

b) Prêts de titres

La banque a prêté des titres qu'elle a convenu de racheter sur avis du client. Le client a accepté de lui remettre les titres prêtés lorsqu'elle en fera la demande selon des modalités usuelles des conventions de prêts de titres standards. Au 30 septembre 2008, le total des titres prêtés s'élevait à 108 millions de \$CA (119 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

c) Conventions de rachat

La banque a prêté des titres qu'elle a convenu de racheter à une date ultérieure précise selon des modalités usuelles des conventions de rachat standards. Au 30 septembre 2008, le total des titres qu'elle a convenu de racheter à une date ultérieure précise s'établissait à 353 millions de \$CA (320 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et fait l'objet d'une présentation distincte au bilan.

14. Gestion du capital

a) Objectifs, lignes directrices et processus

Les objectifs de gestion du capital de la banque sont les suivants : créer de la valeur pour l'actionnaire, tout en finançant les activités commerciales, y compris l'actif et les positions à risque; fournir des garanties raisonnables aux déposants et dépasser les exigences réglementaires pertinentes ainsi que les objectifs internes à long terme.

Afin de bien encadrer ses processus et d'atteindre ses objectifs, la banque applique les lignes directrices approuvées par son conseil d'administration (le « conseil ») ainsi que les lignes directrices approuvées par HSBC Holdings. Un plan annuel visant le capital est préparé et approuvé par le conseil et HSBC Holdings en vue de maintenir le montant optimal de capital ainsi qu'une composition optimale du capital. La banque a pour politique de détenir son capital sous différentes formes et de l'obtenir auprès de sources diverses.

Les services des finances et de la trésorerie de la banque veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle étant assuré toutes les deux semaines par son comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par le chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

b) Capital géré

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 se compose des débentures subordonnées et tient compte de certains ajustements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

14. Gestion du capital (suite)

c) Règlements touchant les ratios de capital

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF ») édicte les normes de suffisance du capital qui s'appliquent aux institutions financières constituées en vertu d'une loi fédérale, notamment les banques. Les règlements du BSIF sont fondés sur les normes internationales édictées par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque) de 4 % et de 8 % respectivement, le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total de 7 % et de 10 % respectivement. La banque a dépassé ces ratios de capital pendant toute la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 ainsi qu'au cours de 2007.

d) Modification des exigences aux fins du calcul des ratios de capital

La banque a adopté et mis en œuvre les normes édictées dans le document « International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards: A Revised Framework – Comprehensive Version », publié en juin 2006 (disponible en anglais seulement), communément appelé le Nouvel accord de Bâle. Parmi les méthodes proposées, la banque, en accord avec le Groupe HSBC, a adopté l'approche avancée fondée sur les notations internes (« approche NI avancée ») pour calculer ses besoins en capital en fonction du risque de crédit. Cette approche permet à la banque de s'appuyer sur des estimations internes pour certaines mesures du risque, notamment les probabilités de défaut, les pertes en cas de défaut, les expositions en cas de défaut et les échéances effectives pour calculer les coefficients de pondération des risques. L'application de cette approche, par opposition à celle prévue dans l'accord de Bâle I, permet d'apparier plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire et le profil de risque. La banque a adopté l'approche standard pour établir le capital nécessaire pour le risque d'exploitation, ce qui constitue une nouvelle exigence du Nouvel accord de Bâle. Le risque d'exploitation s'entend du risque qui survient à cause de procédés internes ou de systèmes déficients ou inadéquats, du manque de compétences du personnel ou d'événements externes. Conformément à l'approche standard, le capital requis est calculé par application d'un facteur spécifique, qui varie de 12 % à 18 %, au revenu brut tiré de certaines gammes de produits.

La présentation du capital selon l'approche NI avancée doit être approuvée par le BSIF. Lorsque les banques auront démontré qu'elles répondent à toutes les exigences régissant l'utilisation de l'approche NI avancée et que le BSIF aura approuvé son utilisation, elles pourront l'utiliser pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque et le capital minimal exigé. Cependant, certains niveaux planchers de capital s'appliqueront après la mise en œuvre complète de l'approche NI avancée. Ainsi un niveau plancher de capital égal à 90 % du capital minimal exigé en vertu de l'accord de Bâle I s'appliquera pour la première année suivant l'approbation; ce niveau plancher pourrait être ramené à 80 % la deuxième année, sous réserve de l'approbation du BSIF.

En février 2008, le BSIF a donné à la banque l'autorisation, sous certaines conditions, d'utiliser l'approche avancée fondée sur les notations internes pour calculer le capital réglementaire selon les nouvelles normes. En septembre 2008, le BSIF a informé la banque qu'elle avait rempli les conditions qui lui permettront de réduire de 100 % à 90 % le niveau plancher de son capital réglementaire durant la période de transition, tel que requis par le BSIF aux termes des lignes directrices en matière de suffisance du capital, à compter de la période réglementaire considérée du troisième trimestre de 2008.

e) Capital réglementaire et ratios

Le coefficient actif/capital maximal autorisé par le BSIF est de 20 fois. La banque privilégie toutefois la prudence et vise un coefficient inférieur à celui autorisé, soit un coefficient de 17 fois. Elle a maintenu ce coefficient sous le seuil maximal autorisé au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 et au cours de l'exercice 2007.

Les composantes du capital réglementaire et des ratios de capital réglementaire réels de la banque sont présentées dans le tableau ci-après. Tel que mentionné précédemment, la banque a adopté, le 1^{er} janvier 2008, les normes du Nouvel accord de Bâle. Ces normes viennent modifier la méthode de calcul des ratios de capital. C'est pourquoi les renseignements fournis pour les périodes ci-dessous ne sont pas comparables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

14. Gestion du capital (suite)

| | Au 30 septembre 2008 (Nouvel accord de Bâle) | Au 31 décembre 2007 (Bâle I) |
|--|--|---------------------------------------|
| Capital de catégorie 1 | | |
| Actions ordinaires | 1 225 | 1 225 |
| Surplus d'apport | 209 | 206 |
| Bénéfices non répartis | 1 680 | 1 462 |
| Actions privilégiées à dividende non cumulatif ¹⁾ | 350 | 350 |
| Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ²⁾ | 430 | 430 |
| Déductions relatives à la titrisation et autres | (61) | (50) |
| Écart d'acquisition | (15) | (15) |
| Total du capital de catégorie 1 | <u>3 818</u> | <u>3 608</u> |
| Capital de catégorie 2 | | |
| Déventures subordonnées | 796 | 801 |
| Autres | 116 | 269 |
| Total du capital de catégorie 2 | <u>912</u> | <u>1 070</u> |
| Total du capital de catégorie 1 et de catégorie 2 | <u>4 730</u> | <u>4 678</u> |
| Total du capital disponible à des fins réglementaires | <u>4 730</u> | <u>4 678</u> |
| Total de l'actif pondéré en fonction des risques³⁾ | <u>35 935</u> | <u>41 372</u> |
| Ratios de capital réglementaire réels | | |
| Capital de catégorie 1 | 10,6 % | 8,8 % |
| Capital total | 13,2 % | 11,3 % |
| Coefficient actif/capital réel⁴⁾ | 14,4 x | 14,1 x |
| Ratios de capital réglementaire minimaux requis | | |
| Capital de catégorie 1 | 7 % | 7 % |
| Capital total | 10 % | 10 % |
| Coefficient actif/capital maximal permis | 20,0 x | 20,0 x |

Notes :

- 1) Correspond à 175 millions de \$CA pour chacune des séries C et D des actions privilégiées.
- 2) Comprend des titres HSBC HaTS^{MC} d'une valeur de 400 millions de \$CA.
- 3) Pour 2008, l'actif pondéré en fonction du risque selon le Nouvel accord de Bâle comprend un ajustement conformément aux dispositions transitoires présentées au chapitre 1.7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres.
- 4) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2008, le BSIF a apporté des modifications au calcul du coefficient actif/capital aux termes du Nouvel accord de Bâle pour le traitement de la provision générale.

15. Événement postérieur à la date du bilan

À la suite d'un examen stratégique des opérations du Groupe HSBC en Amérique du Nord, la Banque HSBC Canada devrait acquérir la Société financière HSBC Limitée de la HSBC Finance Corporation aux États-Unis d'ici la fin de 2008, sous réserve de l'obtention des autorisations des organismes de réglementation. Le total de l'actif de la Société financière HSBC Limitée au 30 juin 2008 se chiffrait à 5,2 milliards de \$CA et son bénéfice net s'est quant à lui élevé à 43 millions de \$CA pour le semestre terminé à la même date.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSES DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver (siège social) :

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télec. : 604-641-1849

Toronto :

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télec. : 416-868-3800

ADRESSE INTERNET

hsbc.ca

DEMANDES DES MÉDIAS

Ernest Yee 604-641-2973
Sharon Wilks 416-868-3878

Pour tout renseignement concernant les dividendes, pour un changement d'adresse ou pour aviser la banque d'un envoi en double, les actionnaires doivent s'adresser au :

Computershare Trust Company of Canada
Shareholder Service Department
100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1

Tél. : 1-800-564-6253
Télec. : 1-800-453-0330

Pour tout autre renseignement, les actionnaires doivent s'adresser au service des relations avec les actionnaires :

Banque HSBC Canada
Relations avec les actionnaires
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : Shareholder_relations@hsbc.ca

Chris Young 604-641-1976
Santokh Birk 604-641-1918

Les titres de la Banque HSBC Canada sont inscrits à la Bourse de Toronto

Banque HSBC Canada

Actions privilégiées de catégorie 1, série C (HSB.PR.C)
Actions privilégiées de catégorie 1, série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada

Titres de la Fiducie d'actifs, Série 2010 (HSBC HaTS^{MC}) (HBH.M)

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, possède plus de 180 bureaux. Avec un actif de 2 547 milliards de \$US au 30 juin 2008, le Groupe HSBC, qui compte environ 9 500 bureaux répartis dans 85 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

© Banque HSBC Canada 2008

Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Publié par Banque HSBC Canada, Vancouver
Imprimé par Western Printers, Burnaby